



Baisse des prix du pétrole
La fin de l'opulence financière

Page 5

Saisies en série de drogue en Algérie
Combat sans relâche contre les narcotrafiquants

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3486 - Jeudi 12 février 2015 - Prix : 10 DA

Cimetière de Cherchell

Enterrement demain de la romancière Assia Djébar

Page 24



Début du 5^e round de négociations inter-maliennes

Divergences sur la cessation immédiate des hostilités

Page 3

Le deal fondateur

Par Mohamed Habili

D'ici au 24 février, date fixée à la fois par la FFS pour la tenue de la conférence du consensus national, et par la CNLTD pour l'organisation de rassemblements dans les 48 wilayas du pays, bien des choses sont susceptibles de se produire. Et d'abord l'annonce qu'en définitive il n'y aura ni conférence ni rassemblements. Cette éventualité n'est ni un simple vœu ni une vue de l'esprit. Et pour cause, le FFS depuis le lancement de son initiative prêche dans le désert, tandis que l'ISCO, l'instance de coordination de la CNLTD, s'est arrangée depuis le début pour que le public ne sache même pas sur quels mots d'ordre devront se faire les rassemblements auxquels elle appelle. En fait, c'est la signification même de ces derniers qui n'est toujours pas claire. S'agit-il de protester à l'échelle nationale contre l'exploitation du gaz de schiste ? De faire plutôt une démonstration de force en vue d'amener le pouvoir à accepter l'idée de dialogue avec l'opposition unie dans le cadre de la CNLTD ? Ou de s'inscrire en faux contre l'initiative du FFS ? Autrement dit, à quoi l'«opposition unie» compte-t-elle s'opposer en premier lieu ce jour de 24 février choisi par elle pour occuper la rue ? A l'initiative d'un autre parti ? Au Pouvoir ? A un projet qu'elle estime dangereux pour l'environnement ? On comprend bien que l'ISCO veuille brasser large, en se gardant notamment d'être par trop explicite sur ses véritables intentions, permettant de la sorte à tout un chacun de se trouver une bonne raison personnelle de descendre dans la rue le 24 février.

Suite en page 3

Deuxième jour de grève dans l'Education

Un taux de suivi «appréciable», selon les syndicats



Ph > DR

Les enseignants ne veulent pas s'arrêter là. L'option d'une radicalisation de la protesta semble envisagée. Le porte-parole du Snapest, Meziane Meriane, que nous avons joint hier par téléphone, nous a affirmé que le taux de suivi de la grève durant la journée d'hier a dépassé 74,50%. «Le taux de suivi est appréciable» dans l'ensemble des 48 wilayas.

Lire page 2

36^e anniversaire de la révolution islamique

Rohani dénonce des «sanctions inhumaines et illégales» imposées à Téhéran

Page 3



Spectacle de l'Orchestre symphonique national et l'Opéra de Chine

Une soirée gorgée d'émotion

Page 13

Lancement d'un programme algéro-coréen Objectif : développer la pêche et la crevetticulture

LE MINISTÈRE de la Pêche et des Ressources halieutiques et l'Agence coréenne de coopération internationale ont procédé, hier, au lancement d'un programme commun dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture d'une valeur de 5 millions de dollars. Le programme, qui dure jusqu'en 2017, s'articule sur l'industrie dans le domaine de l'aquaculture, notamment la filière élevage de la crevette (crevetticulture), dans le but de «promouvoir la compétitivité algérienne sur une période de 4 ans», a indiqué le secrétaire général du ministère de la Pêche, Mustapha Lagha, lors d'une rencontre qui a regroupé les cadres du ministère et la délégation coréenne. Il permettra aux cadres du ministère, aux pêcheurs et investisseurs privés de tirer profit de l'expérience coréenne en matière de diversification et d'accroissement des ressources halieutiques et d'aménagement des sites naturels pour alevins. Le programme dont l'étude a débuté en 2014, porte également sur l'industrie des bassins artificiels et la formation de près de 60 Algériens dont des cadres administratifs et chercheurs ainsi que des pêcheurs et opérateurs, outre l'organisation de trois conférences sur les résultats obtenus. D'autre part, la partie coréenne dépêchera 38 experts pour travailler en collaboration avec le ministère de la Pêche dans le cadre de ce programme. L'Agence coréenne prendra en charge le financement dans l'attente de l'orientation de la production vers les entreprises sociales et les moyens de sa commercialisation future. M. Lagha a rappelé, en outre, les deux projets d'élevage de la crevette en mer à El Marsa dans la wilaya d'Oran et dans la commune de Hassi Ben Abdallah, à Ouargla, pour la culture de la crevette d'eau douce (crevette). Il a précisé, à cet effet, que ces projets ont encouragé la création d'autres pôles dans le domaine de la crevetticulture à l'est du pays. Ces projets ont permis aussi de présenter des modèles aux opérateurs sur les différentes étapes de cet élevage, soulignant l'assistance technique fournie par le Centre national de la recherche et développement de l'aquaculture en direction des opérateurs privés et investisseurs. Par ailleurs, un plan de travail a été retenu pour les régions d'activité aquacole et un autre pour l'évaluation de la richesse halieutique dans le but de procéder à un échange d'expérience en matière de production de nourriture artificielle des poissons. Pour sa part, la délégation coréenne a souhaité bénéficier de facilités administratives et de conditions de travail idoines, notamment aux plans organisationnel et technique, afin de permettre un accompagnement optimal au profit des investisseurs algériens. Les Coréens devront accompagner aussi l'industrie aquacole au niveau des pôles de Skikda et de Ouargla en prenant en compte les précédents projets-pilotes de crevetticulture d'eau douce et de mer.

Slim Y./APS

Deuxième jour de grève dans l'Education

Un taux de suivi «appréciable», selon les syndicats

■ Les enseignants ne veulent pas s'arrêter là. L'option d'une radicalisation de la protesta semble envisagée. Le porte-parole du Snapest, Meziane Meriane, que nous avons joint hier par téléphone, nous a affirmé que le taux de suivi de la grève durant la journée d'hier a dépassé 74,50%. «Le taux de suivi est appréciable» et la grève a été suivie dans l'ensemble des 48 wilayas.

Par Meriem Benchaouia

Le secteur de l'éducation a connu hier son deuxième jour de grève. La plupart des établissements scolaires ont suivi le mouvement de protestation et un certain nombre d'écoles ont fermé leurs portes, répondant favorablement à l'appel à la grève lancé par la Coordination des syndicats de l'éducation (CSE). Les syndicalistes s'attendent à l'ouverture d'un dialogue «sérieux» avec le ministère de l'Education nationale et espèrent la satisfaction du reste des revendications. Mais les enseignants ne veulent pas s'arrêter là. L'option d'une radicalisation de la protesta semble envisagée. Le porte-parole du Snapest, Meziane Meriane, que nous avons joint hier par téléphone, nous a affirmé que le taux de suivi de la grève durant la journée d'hier a dépassé 74,50%. «Le taux de suivi est appréciable», et il poursuit que la grève a été suivie dans l'ensemble des 48 wilayas. En réaction aux déclarations de l'Association nationale des parents qui dénonce le recours à la grève et affirme que les syndicats et les enseignants grévistes n'arrêteront pas de prendre en otages les élèves, M. Meriane répliquait avec force. «Aux parents d'élèves, qui n'ont cessé de dénoncer cette grève, je n'ai qu'un mot à dire, les enfants sont pris en otages non par les enseignants mais par ceux qui les entassent dans les classes. Nos enfants souffrent de la surcharge des classes. Ce ne sont pas nous qui prenons en otages les enfants mais ceux qui leur envoient des enseignants non préparés. Seule l'administration est responsable des problèmes que nous vivons aujourd'hui», a-t-



il poursuivi. «Le droit de l'enfant ne veut pas seulement dire avoir droit aux cours. Les parents doivent réagir aussi pour réclamer une bonne alimentation pour leurs enfants, dénoncer la surcharge des classes, la mauvaise formation des enseignants et l'environnement pédagogique inadéquat où ils évoluent», a insisté le porte-parole du Snapest. Cette grève est le résultat de l'«axisme» du ministère de l'Education, a affirmé le syndicaliste. Selon lui, après ces deux journées de protestation, chaque syndicat réunira son conseil pour décider des actions à venir. De son côté, le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé, hier, que les textes réglementaires relatifs à la prime de rendement et à la valorisation des heures supplémentaires étaient au niveau du gouvernement. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale,

M^{me} Benghebrat a réaffirmé que les portes du dialogue restaient ouvertes avec le partenaire social. La première responsable du secteur s'est dit prête à «rendre des comptes», tout en affirmant que le dialogue avait fait ressortir des «défaillances dans le statut particulier qu'il convient de réviser» dans un délai maximum de cinq années avec la possibilité de résoudre quelques problèmes au cours de cette période. Concernant la plate-forme de revendications de la Coordination syndicale du secteur de l'éducation, le ministre a estimé que le problème est dû à un «désaccord» sur le contenu de ces revendications et du temps nécessaire pour leur satisfaction. Elle a souligné que le recours répété à l'option de grève en tant que moyen de règlement des problèmes était «inacceptable», estimant que la plupart des problèmes posés par

la coordination syndicale sont en rapport avec «la gestion locale». Le ministère s'emploie actuellement à identifier les problèmes de façon précise dans chaque wilaya, pour connaître le nombre d'enseignants et de travailleurs concernés par l'effet rétroactif, a-t-elle indiqué. Elle a ajouté que «la bonne volonté» existe pour régler tous les problèmes du secteur, mais cela exige du temps pour ouvrir un long débat sur les dossiers en vue de développer et de promouvoir l'école algérienne au niveau international. Concernant la promotion des enseignants qui prévoit 10 ans pour l'enseignant principal et 20 ans pour l'enseignant formateur, elle a précisé que celle-ci ne peut être appliquée car la Fonction publique requiert la formation pour la promotion. Pour la retraite après 25 ans de service, elle a souligné qu'elle est «inacceptable.» M. B.

Grève de l'Intersyndicale à Béjaïa

Guerre des chiffres

La grève de l'Intersyndicale de l'éducation s'est poursuivie hier dans la wilaya de Béjaïa. Selon M. Zaïche, coordinateur du CLA à Béjaïa, «il y a des établissements qui ont été touchés par la grève pour ne pas dire paralysés totalement, comme le lycée Ibn Sina, et d'autres partiellement. Mais le taux de suivi est très appréciable». Et d'ajouter : «Nous sommes présents dans 14 lycées et l'adhésion à la grève est très importante dans ces établissements». Il dira que «la grève est suivie entre 20 et 50% dans le secondaire pour en ce qui concerne les adhérents du CLA, et plus de 50% si l'on compte les autres établissements où l'Intersyndicale est présente». L'action de l'Intersyndicale intervient, faut-il le rappeler, avec les trois jours de grève lancés par les corps communs du Sete/Ugta

ce qui a également paralysé certains services dans plusieurs établissements, selon M. Zaïche. Pour sa part, Idir Achour, responsable au bureau national du CLA, dira que «le taux de suivi du débrayage dans la wilaya de Béjaïa est de 77%». Pour rappel, les principales revendications de la CSE est la révision du statut particulier de l'enseignant et la concrétisation des promesses faites lors des rounds de négociations menées antérieurement avec la tutelle. Pour sa part, la direction de l'éducation, via son chargé de communication, a avancé hier «un taux de suivi très faible de 12% seulement». Il y a lieu de rappeler que la CSE est composée de sept syndicats, à savoir le Snapest, Cnapest, Unpef, Snte, Satef, Snapap, Cla. Le Cnapest avait décidé d'attendre puis d'engager des négoc-

ciations avec la tutelle. Ce syndicat prévoit une journée de protestation nationale par semaine, renouvelable, à partir du 16 du mois courant selon le coordinateur de wilaya du Cnapest, Slimane Zenati. A noter que les corps communs de l'éducation dans la wilaya de Béjaïa qui devaient boucler leur troisième jour de grève hier exigent, pour leur part, «la révision du statut particulier en suspens depuis 2008, l'application de l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail, des augmentations salariales, les rémunérations des réquisitions aux examens de fin d'année, l'intégration des corps communs dans le statut de l'éducation, l'intégration des contractuels aussi...», nous indiquera Smail Meziani, responsable du syndicat.

H. Cherfa

Début du 5^e round de négociations inter-maliennes

Divergences sur la cessation immédiate des hostilités

■ L'Algérie tient toujours à l'aboutissement de dialogue inter-malien lancé sur sol, en juillet 2014 avec le lancement du 5^e round de consultations mais la situation critique qui prime sur le terrain au nord du Mali et l'absence de consensus sur les modalités de la cessation immédiate des hostilités rend la tâche plus difficile.



Par Nacera Chennafi

Encore un round de dialogue inter-malien qui aurait débuté hier à Alger dans une grande discrétion entre l'Etat malien représenté par le chef de la diplomatie de l'Intégration et de la Coopération Internationale Abdulaye Diop d'un côté et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad.

Selon des sources médiatiques, les participants se sont concertés sur le rejet de l'accord de cessation immédiate des hostilités, formulé dimanche dernier par la communauté internationale.

le. Selon le quotidien malien *MaliActu*, cet accord a été «*rejeté par les unionistes*» en raison de son caractère «*exclusionniste et non inclusif*». La même source explique que «*les parties ne se sont pas entendues sur le respect des modalités d'application du cessez-le-feu du 23 mai 2014 signées le 13 juin dernier*».

D'autre part, officiellement, Alger a abrité hier une réunion entre le gouvernement malien et l'équipe de médiation internationale du dialogue inter-malien sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le Premier ministre malien, Modibo Keita qui est arrivé à Alger mardi dernier.

A ce propos, il est indiqué que cette réunion intervient dans le cadre des préparatifs du 5^e round de la médiation internationale dans le dialogue inter-malien, dont l'Algérie est chef de file, a-t-on indiqué, appelant que

ces négociations avaient été entamées en juillet 2014.

Dans son allocution d'ouverture, le chef de la diplomatie algérienne a salué la présence du Premier ministre malien à cette réunion qui lui a permis de «*rencontrer l'équipe de la médiation internationale*», relevant aussi sa «*sagesse et sa contribution à apaiser les difficultés*».

Il est à souligner que la réunion s'est tenue en présence du représentant de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), la CEDEAO, l'UA et l'OCI.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président Bouteflika, le Premier ministre malien, Modibo Keita a expliqué que le nouveau round de pourparlers, «*qui débutera aujourd'hui, est destiné à discuter en profondeur de cet accord de paix pour aller vers la conclusion*

d'un accord définitif». «*Nous considérons le temps non plus comme un ami mais comme un ennemi. Plus nous traînons, plus la situation (au nord du Mali) se complique et plus les problèmes sécuritaires s'accroissent*», a-t-il estimé. Modibo Keita a souhaité que cet accord puisse être conclu dans «*les plus brefs délais entre les Maliens eux-mêmes*».

Il est à rappeler qu'avant la visite du Premier ministre malien en Algérie, des rencontres avaient été tenues entre l'Algérie, chef de file de la médiation, représentée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, l'ONU à travers son représentant au Mali, Hamdi Mongi, chef de la Minusma, la coordination des groupes politico-militaires de la région nord du Mali et les représentants du gouvernement malien.

A la faveur de cette phase cruciale, qui consiste principalement à mettre en forme le plan de règlement et élaborer, dans les formes juridiques convenues, «*un accord de paix globale et définitif*», le Conseil de sécurité des Nations unies a exhorté les parties maliennes à «*reprendre sans tarder*» les négociations de paix entamées à Alger, en renouvelant son soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Six mouvements maliens prennent part aux pourparlers d'Alger. Il s'agit du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident). **N.C.**

LA QUESTION DU JOUR

Le deal fondateur

Suite de la page une

Mais enfin, ce serait bien la première fois qu'un acteur politique, en l'occurrence un regroupement de partis et de personnalités, appelle la population à manifester sans lui dire pour quel motif, contre qui ou contre quoi. Cette étrange façon de procéder a commencé dès la tenue de la dernière réunion de l'ISCO, celle-là même où elle a appelé à cette action à nulle autre pareille. On aura remarqué qu'il n'y a pas eu d'images de cette réunion, qui s'est tenue plus qu'à huis clos, autant dire dans la clandestinité. Les médias, dont certains pourtant font plus que sympathiser avec "le front uni de l'opposition", n'ont pas été conviés à couvrir l'événement. La plupart d'entre eux ne savaient même pas qu'il allait avoir lieu. Ce n'est qu'à la fin qu'ils ont été destinataires d'un communiqué où ils ont appris tout à la fois que l'ISCO s'était réunie et qu'elle appelait à une démonstration de force pour le 24 février. Ces cachotteries s'expliquent facilement par le fait que la CNLTD n'est qu'un paravent derrière lequel se tient un parti interdit d'activité politique, un parti dissous, le FIS. L'ISCO ne voulait pas qu'on voie ses représentants. Moins parce que ces derniers contrevenaient ce faisant à l'interdit qui les frappe que parce que leurs alliés avaient intérêt à les garder à l'arrière-plan. Cela les valorisait en effet, les rachetait à leurs propres yeux, leur permettait d'élever la voix en toute bonne conscience. Les présidents du RCD et de Jil Jadid seraient de la sorte plus à l'aise pour y aller de leurs rodomontades habituelles. On leur prêterait moins d'attention si les représentants du FIS étaient aussi visibles qu'eux. Il y a du donnant-donnant dans tout cela.

Livré à lui seul, le FIS ne peut rien faire, puisque, sinon, il tomberait sous le coup de la loi. Par eux-mêmes, les partis qui lui servent de couverture ne peuvent pas grand-chose, eux non plus, du fait de leur faible ancrage dans la société. Tous ensemble, en revanche, il y a peut-être moyen de tenter quelque chose. Voilà le deal, tacite mais en quelque sorte sanctionné par cette déclaration pour le moins provocante du président en titre devant en réalité du RCD : «*Le FIS est chez lui dans la maison du RCD*».

M. H.

36^e anniversaire de la révolution islamique

Rohani dénonce des «sanctions inhumaines et illégales» imposées à Téhéran

Le rôle de l'Iran est indispensable dans la lutte contre le terrorisme et pour assurer «*la stabilité et la paix au Proche-Orient*», a déclaré, mercredi, le président iranien Hassan Rohani, qui prononçait un discours devant un grand rassemblement à Téhéran. Ses propos, à l'occasion du 36^e anniversaire de la révolution islamique, sont intervenus alors que de difficiles négociations se déroulent entre Téhéran et les grandes puissances en vue d'un accord définitif sur le programme nucléaire controversé de l'Iran. Le président Rohani a répété que l'Iran n'avait pas peur «*des pressions et des sanctions*», soulignant qu'il cherche «*un accord qui préserve la grandeur et le progrès de la nation*». Dans ce discours retransmis par la télévision d'Etat, il a ajouté que l'Iran était prêt à faire la «*transparence sur son programme nucléaire pacifique*» mais qu'en échange les grandes puissances, en particulier les pays occidentaux, devaient mettre un terme aux «*sanctions injustes, inhumaines et illégales*» imposées à Téhéran. Le monde «*n'a pas d'autre voie que*

l'entente avec l'Iran», a-t-il affirmé devant une foule importante rassemblée pour le défilé traditionnel à l'occasion de l'anniversaire de la révolution qui s'est achevé sur la place Azadi (liberté). Présent au défilé, le ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a pour sa part déclaré que toute solution dépendait désormais des grandes puissances occidentales. «*Aboutir à un accord dépend de la bonne volonté de l'autre partie. S'ils ont cette volonté, nous pouvons conclure un accord dès aujourd'hui, sinon les négociations n'aboutiront pas, même dans dix ans*», a déclaré M. Zarif, qui dirige les négociations nucléaires. «*L'Iran a fait les pas nécessaires et maintenant c'est autour de l'autre partie de saisir l'opportunité*», a déclaré mardi Hassan Rohani.

Message de Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé son souci de joindre ses efforts à ceux du président iranien, Hassan

Rohani, visant à renforcer et promouvoir les relations bilatérales au service des intérêts des deux pays. «*Je saisis cette heureuse occasion pour réitérer ma satisfaction à l'égard des relations exceptionnelles qui lient nos deux peuples et pays et affirmer mon souci de joindre mes efforts aux vôtres afin de poursuivre le renforcement des relations au service des intérêts mutuels de nos pays*», a écrit le Président Bouteflika dans un message au président iranien, Hassan Rohani, à l'occasion du 36^e anniversaire de la révolution islamique iranienne. Et d'ajouter : «*Je suis heureux, au moment où le peuple iranien fête le 36^e anniversaire de la révolution islamique iranienne de vous adresser, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être et d'aider le peuple à réaliser ses aspirations au progrès et à la prospérité*».

Ghani Y./APS

Saisies en série de drogue en Algérie

Combat sans relâche contre les narcotrafiquants

■ Chaque jour qui passe des quantités considérables de drogue sont saisies aux frontières avec le Maroc, grand producteur et consommateur de drogue.

Par Sarah Harchaou

La drogue est un phénomène touchant 3 à 5% de la population mondiale, soit 185 millions de personnes dont 34 millions en Afrique.

En Algérie, depuis le mois de juillet dernier les forces de sécurité, renforcées par des éléments de l'ANP, luttent contre les contrebandiers et les trafiquants de drogue. A l'extrême Est comme à l'extrême ouest et au sud du pays, les enquêteurs des douanes, de la police, de la gendarmerie ne relâchent pas leur vigilance sur les trafiquants de drogue venus des pays voisins et en particulier du Maroc.

Chaque jour qui passe, des quantités considérables de drogue sont saisies aux frontières avec le Maroc, grand pro-

ducteur et consommateur de drogue. 2013 et 2014 sont les années records, avec 260 tonnes de kif saisies en seulement 16 mois. En 2012, près de 157 tonnes de cannabis ont été saisies par les différents corps de sécurité. En 2013, le nombre était de 211 tonnes, et en 2014 la Sûreté nationale a saisi à elle seule 69,6 tonnes de drogue.

La résine de cannabis arrive en tête des drogues qui circulent le plus en Algérie, suivie des psychotropes. En ce qui concerne l'année en cours, les éléments d'un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, jeudi dernier, quatre contrebandiers, dont un baron de la drogue recherché, et trois autres membres du même réseau près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Béchar. L'opération a permis de saisir 20 quintaux de drogue, un véhicule tout-terrain et quatre téléphones portables.

Par ailleurs, trois narcotrafiquants ont été arrêtés et dix quintaux de kif traités saisis mardi à Beni Ounif (Béchar) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organi-



sé, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Béchar/3^e Région militaire et en coordination avec les services de la Sûreté nationale, a appréhendé hier 10 février 2015, suite à une patrouille de reconnaissance au nord de la ville de Beni Ounif, trois narcotrafiquants et a saisi dix quintaux de

kif traité». Cinq personnes ont été arrêtées et des quantités de drogue saisies à Alger dans deux affaires liées au trafic de stupéfiants traitées fin janvier dernier, a indiqué dimanche la sûreté de wilaya. La première affaire a été traitée par la police judiciaire de Makaria, à la gare routière du Caroubier, où un suspect a été arrêté avec un

sac à dos contenant 346 grammes de cannabis, des psychotropes et une arme blanche, précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Après enquête, son fournisseur a été localisé à Bliida. La perquisition de son domicile a conduit à la découverte de 26 armes blanches, une bombe lacrymogène et

Vol de téléphone portable L'un des voleurs n'est autre que l'ami de la victime

DANS LE cadre de la lutte contre le crime et la criminalité sous toutes ses formes, les policiers de la sûreté urbaine ont réussi à mettre la main sur deux individus habitant Boumerdès et répondant aux initiales B.M et M.O, respectivement âgés de 26 et 27 ans. Sous la menace d'armes blanches, ces repris de justice ont délesté une jeune fille de 22 ans de son téléphone portable de marque Galaxie S 4. Le vol a été planifié par son petit ami qui a appelé la victime pour lui donner rendez-vous. Ce dernier s'est rendu sur les lieux à bord d'un taxi de location. Au cours de la discussion, il a demandé à voir son téléphone récemment acquis. C'est à ce moment que son acolyte surgit et la menace avec un rasoir avant de se saisir du téléphone et prendre la fuite. La victime s'est aussitôt rendue au commissariat pour déposer plainte. Les investigations ont permis aux policiers d'identifier l'auteur du vol en se basant sur des méthodes scientifiques. Au cours de l'interrogatoire, l'individu a déclaré avoir acheté le téléphone à un prix fort auprès d'un certain M.O. Ce dernier a été interpellé et auditionné par les enquêteurs qui ont reconnu le scénario avait été orchestré par les deux repris de justice pour déléster la jeune fille de son bien. Déférés devant le parquet, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Boumerdès, pour les chefs d'inculpation de vol et menace à l'arme blanche.

A. K.

Exposé du wali de Béjaïa sur le développement dans la wilaya Poursuite des rencontres walis-ministère de l'Intérieur

Le wali de Béjaïa, Hammou Ahmed Touhami, a présenté hier, lors d'une réunion au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, un exposé sur le développement dans cette wilaya.

«La wilaya de Béjaïa a bénéficié de grands projets mais souffre quand même de marginalisation», a indiqué son premier responsable.

La réunion «a été constructive et a permis de passer en revue le processus de développement dans la wilaya de Béjaïa», a dit M. Touhami, ajoutant avoir «expliqué que la région souffre de marginalisation en dépit des grands projets dont elle a bénéficié».

Le wali de Béjaïa a souligné, lors de cette réunion avec les cadres centraux du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales,

sous la présidence de son secrétaire général, Ahmed Adli, que la concrétisation des projets de développement «exige la conjugaison des efforts de tous» y compris l'administration locale, les élus locaux et nationaux et la société civile.

Relevant les carences de développement dans la wilaya, il a cité notamment les secteurs de la jeunesse et des sports.

M. Touhami a affirmé, à ce propos, que l'administration centrale «avait accepté de dégager des enveloppes financières pour la poursuite du processus de développement dans la wilaya de Béjaïa», exprimant les préoccupations de la population de cette wilaya en matière d'«aménagement urbain» dans plusieurs villages et villes qui a donné, a-t-il dit, «de bons résultats».

«J'ai également fait part de notre besoin en matière de financement dans ce secteur afin que nous puissions relancer le travail et progresser dans la réalisation», a ajouté M. Touhami, saluant la «relance» enregistrée dans d'autres secteurs, notamment la santé qui a bénéficié d'«importantes infrastructures».

Il a expliqué que la population de cette wilaya, concentrée notamment dans les régions montagneuses, préfère y rester mais revendique les infrastructures nécessaires.

La réunion de travail consacrée au wali de Béjaïa s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïd, avec les walis.

Kamel L.

Afir (Boumerdès)

Une polyclinique publique incendiée par un toxicomane

Un individu âgé de 25 ans s'est rendu, dans la nuit de mardi à mercredi vers 4 heures, à la polyclinique de Afir, non pas pour des soins mais pour réclamer des psychotropes. Sous la menace d'armes blanches (sabres et couteaux), il a sommé le personnel de garde de lui remettre quelques comprimés, témoigne-t-on. Devant leur refus, le toxicomane s'est mis à saccager la salle de soins avant de mettre le feu dans la structure et

prendre la fuite. Selon des informations, le centre de santé, unique au niveau de cette région enclavée, a été sérieusement ravagé par les flammes. Il a fallu l'intervention des sapeurs-pompiers de l'unité de Dellys, située à une vingtaine de kilomètres, pour maîtriser le feu et sauver miraculeusement le personnel médical d'une mort certaine. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions de centimes, indique-t-on. Des équipements et maté-

riels médicaux ont été totalement détruits. Les gendarmes de la brigade de Dellys se sont rendus sur les lieux du sinistre. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes qui ont conduit le pyromane recherché à agir de la sorte. Par cet acte ignoble, les habitants d'Afir, commune située à 60 km à l'extrême est de la wilaya de Boumerdès, sont pénalisés. Ainsi, pour les consultations, visites médicales et accouchements, ils sont

contraints de se déplacer à l'hôpital de Dellys. Il est à rappeler que ce nouveau fléau, qui touche le secteur, semble gagner du terrain. Pour preuve, des médecins et paramédicaux exerçant au niveau de certaines structures ont été agressés. Une situation qui a contraint le personnel médical, médecins et infirmiers, devant notamment assurer les permanences de nuit, à revendiquer la sécurité au niveau des structures. **A.Kichni**

Baisse des prix du pétrole

La fin de l'opulence financière

■ La chute brutale des cours du pétrole, amorcée depuis la fin de l'été 2014, signe la fin d'une époque, celle de l'opulence financière qui selon un décompte effectué par un ancien haut responsable s'évalue autour de 1 000 milliards de dollars entre 1962 et 2014. Le prix du baril de pétrole a perdu 50 % de sa valeur, pour arriver aujourd'hui sur le marché autour de 50 \$.

Par Magda Malek

Aux Etats-Unis, l'économie ne s'est pas aussi bien portée depuis la crise de 2008, la croissance a atteint 5 % en 2014, et la baisse du prix du baril fait partie des facteurs dopants. Mais cette situation n'est pas bonne pour tout le monde et notamment l'Algérie même si le prix du baril de pétrole devrait remonter assez rapidement sans retrouver son niveau antérieur à la récente chute des cours en raison notamment d'une demande qui restera modérée dans un contexte économique peu dynamique, estime mardi l'Agence internationale de l'énergie pour qui «le rééquilibrage du marché devrait intervenir relativement rapidement mais sa portée sera relativement limitée, avec des prix se stabilisant à des niveaux plus élevés que les points bas observés récemment (sous les 50 USD, NDLR), mais nettement inférieurs aux sommets de ces trois dernières années», écrit l'AIE dans son rapport sur le marché pétrolier à moyen terme. Cette affirmation prend appui sur l'évolution

des prix à terme sur le marché du pétrole, qui se situaient à 55 dollars le baril en 2015 et 73 dollars en 2020. Au cours des six prochaines années, la demande devrait croître plus rapidement que l'offre, ce qui explique le redressement des prix, mais la consommation sera moins forte qu'anticipée auparavant, dans un contexte économique qui restera peu dynamique. L'économie algérienne dont les revenus sont presque exclusivement tirés des recettes des exportations d'hydrocarbures pourrait connaître de fortes turbulences en 2015. Si pour le moment le gouvernement tente d'apaiser les inquiétudes réelles de la population, un certain nombre de mesures qui ont été prises démontrent que la situation est loin d'être sous contrôle. Dès lors, l'on égrène une liste des économies à réaliser : recrutements dans la Fonction publique hormis les secteurs de la santé et l'éducation qui seront suspendus jusqu'à nouvel ordre, une décision non sans conséquence sur le chômage où l'administration est la plus grande pourvoyeuse d'emplois; réduction du nombre

des missions à l'étranger et la prise en charge des délégations étrangères sera dorénavant spartiate. De plus les projets non nécessaires déjà programmés devront être retardés, le financement des grands projets devra se faire via les banques publiques plutôt que de puiser dans les caisses de l'Etat (la fiscalité pétrolière contribue au budget de l'Etat à hauteur de 60%). Un autre enjeu : la lutte contre le transfert illicite de devises à l'étranger où près de 16 milliards de dollars ont quitté l'Algérie selon un rapport du cabinet américain global (GFI) au cours des dix dernières années daté de décembre 2014. Le dernier scandale financier de la filiale suisse de la banque HSBC révélé par le journal le monde avance pas moins de 671 millions de dinars d'évasion fiscale de la part de nos concitoyens. La lutte contre les flux financiers est désormais cruciale. Aussi même si l'Algérie figure dans le top 15 des pays détenant les plus grandes réserves de change avec plus 200 milliards de dollars qui au demeurant peuvent couvrir 35 mois d'importa-



PH/DR

tion, l'on comprend aisément que cette richesse est trompeuse et bien éphémère. Ces montants permettent à l'Algérie de faire face aux chocs à court terme, a récemment rassuré le

gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci. Mais, a-t-il averti, cette capacité (...) se dissipera vite si les cours du pétrole restent à des niveaux bas pendant longtemps. Les réserves de change de même que le FRR (Fonds de régulation des recettes) estimé à 77 milliards de dollars ne sauraient constituer un airbag durable ou même intemporel pour amortir le choc financier. A moyen terme si le pays poursuit sur ce chemin économique et que les prix du pétrole restent très bas, il est presque évident que des turbulences risquent de voir le jour. En attendant, la paix sociale semble ne pas avoir de prix et il n'est pas question de toucher aux transferts sociaux qui s'élèvent à 70 milliards de dollars comme la subvention aux produits de première nécessité, la santé, le logement social. Aussi, l'Algérie a tout intérêt à apprivoiser la notion d'austérité ou du moins à mettre en place un dispositif pour la rationalisation de la dépense publique et repenser son modèle économique fondé exclusivement sur la rente pétrolière.

Fateh J.

M. M.

Dédouanement

190 entreprises dotées du statut d'opérateur économique agréé

Ladministration douanière a accordé, depuis 2012, le statut d'opérateur économique agréé (OEA) à 190 entreprises algériennes leur permettant de bénéficier des facilitations douanières, a indiqué un responsable de la Direction générale des douanes (DGD). Le nombre des bénéficiaires du statut d'OEA devrait augmenter à 200 opérateurs avant la fin mars 2015, a précisé à la presse le directeur de la législation et de la réglementation à la DGD, Kadour Bentahar, en marge d'une journée d'information sur les dispositions fiscales et douanières de la loi de finances 2015, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-suisse (CCIAS). Ce statut est accordé exclusivement aux entreprises publiques et privées exerçant une activité de production de biens et de services pour leur permettre de bénéficier de facilitations en matière de dédouanement des produits importés entrant dans la production, ou ceux exportés, a-t-il expliqué.

Questionné sur une éventuelle introduction dans le dispositif de l'OEA des importateurs exerçant dans l'activité de la revente à l'état, le même responsable a indiqué que l'administration douanière attend qu'il y ait «plus de visibilité dans le commerce extérieur», ajoutant, cependant, que la DGD vise l'élargissement du dispositif à tous les acteurs intervenant dans le domaine du commerce extérieur pour les «fidéliser» à ce système. «Nous visons également la reconnaissance internationale mutuelle afin de faire profiter les opérateurs algériens de ces mêmes avantages dans d'autres pays adoptant le statut d'OEA», a-t-il encore souligné. Mais trois opérateurs ont été temporairement suspendus de ce statut en raison du non-respect du cahier des charges relatif à l'OEA, a indiqué le directeur des facilitations à la DGD, Mohamed Ouaret. Entré en vigueur en 2012, le statut d'OEA est accordé à tout opérateur économique, personne physique ou morale, établi en Algérie

et exerçant des activités d'importation ou d'exportation et intervenant dans les domaines de production de biens ou de services. Ce statut permet à son titulaire de bénéficier de facilitations au dédouanement, notamment la facilité d'accès aux procédures douanières simplifiées, la réduction du nombre de contrôles physiques et documentaires et le traitement prioritaire des marchandises en cas de contrôle. Il est à souligner que cette journée d'étude, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-suisse (CCIAS), a permis de présenter, entre autres, les principaux axes de la nouvelle législation régissant les comptes d'escapes. Dans ce sens, un arrêté interministériel régissant les comptes d'escapes est en cours de finalisation avant d'être adressé, la semaine prochaine, au secrétariat général du gouvernement pour validation avant d'être promulgué, selon Bentahar.

Pour souhaiter bienvenue à l'avenir

Djezzy lance son nouveau logo

Cette année 2015 s'annonce riche en événements pour Djezzy. Quelques jours seulement après le lancement de ses nouveaux produits qui comptent parmi les offres les plus généreuses en Algérie, notamment GO et GOOD dans le pré payé, LINE dans le post payé et B2B Infinity pour les entreprises, le leader de la téléphonie mobile lance aujourd'hui mardi 10 février son nouveau Logo. Ambassadeur de la marque et

élément premier de reconnaissance visuelle, le nouveau logo de Djezzy engage l'entreprise dans un nouvel élan et impulse une nouvelle dynamique basée sur ses valeurs: progrès, partage, passion, proximité, innovation... Cette nouvelle identité est synonyme de véritable mutation et a pour devise: «bienvenue l'avenir», un slogan qui définit tout ce qui fait de Djezzy un opérateur unique et le projette dans le futur. Fort de sens, «Bienvenue

l'avenir» est un message qui véhicule les valeurs de l'opérateur et ses nouvelles promesses pour le marché des télécommunications en Algérie.

Par son nouveau logo, Djezzy embarque le client vers de nouvelles expériences technologiques et digitales, le format Play reflète une image voulue plus convaincante, plus rafraîchie et plus positive. Par ailleurs, son objectif est de favoriser la simplicité grâce à une nouvelle image

plus cohérente. Djezzy souhaite par ce changement réaffirmer ses engagements envers ses clients, sa notoriété et sa position sur le marché algérien, elle a donc décidé de faire évoluer son identité visuelle, et ce, grâce à un nouveau logo qui vient remplacer l'ancien utilisé depuis plusieurs années.

Le changement d'identité visuelle intervient alors que Djezzy s'est fixé de nouveaux objectifs afin de maintenir son

leadership à l'ère du data et de la 3G. L'entreprise souhaite ainsi concrétiser l'excellence et affirmer sa tendance pour la démocratisation et l'ouverture.

Pour mener à bien cette opération de communication et promouvoir sa nouvelle identité visuelle, Djezzy a mis en ligne une vidéo qui révèle son nouveau logo sur les réseaux sociaux, et vous convie à visiter son site www.djezzy.dz.

Communiqué

Après la 17^e opération de relogement

Des projets socio-éducatifs relancés

■ Plusieurs projets seront relancés dans la wilaya d'Alger à l'issue de la 17^e opération de relogement qui va bénéficier à 1 435 familles issues des sites d'habitations précaires, dont celles occupant des périmètres de chantiers.

Par Yanis T.

Le recasement des 197 familles du bidonville «Carrière» dans la commune de Beni Messous permettra la poursuite des travaux de la première phase du projet de réalisation d'un ouvrage sur l'oued Beni Messous. Ce projet consiste à créer des tunnels, à quatre endroits différents, pour permettre l'écoulement des eaux de cet oued, tout en réalisant en surface et sur 3 km une voie rapide de 2x2 reliant Bouzaréah au chemin de wilaya 111, selon sa fiche technique. La phase «prioritaire» de ce projet porte sur la réalisation d'un ouvrage monolithique sur 1 km au niveau du quartier Sidi Youcef où se trouve le bidonville «Carrière» évacué de ses occupants à l'occasion de cette opération de relogement. «L'ouvrage est réalisé sur 500 m et les travaux sont en cours pour la réalisation des 500 m restants», a indiqué le directeur de wilaya des Ressources en eau, Smail Amirouche lors d'une visite d'inspection au chantier du wali Abdellkader Zoukh. Le taux d'avancement des travaux est de 54%, à trois mois de la fin des délais (juin 2015). Interrogé sur le projet dans sa globalité (quatre ouvrages monolithiques et une desserte rapide entre Bouzaréah et



le CW 111), M. Amirouche a souligné que sur les deux premiers kilomètres (Bouzaréah-Sidi Youcef), le projet n'est pas budgétisé alors que le kilomètre restant sera réalisé sur le budget de wilaya. La 17^e opération de recasement va également permettre le démarrage des travaux de réalisation d'un nouveau bloc de 1 000 places pédagogiques à l'université d'Alger 2 (Dely Ibrahim), après le relogement de quatre familles qui occupaient l'emprise du projet. Ces familles gèrent

les travaux de construction de ce bloc pédagogique, qui auraient dû commencer en septembre 2014. Leur évacuation n'a été décidée que lors de la visite d'inspection le 3 février dernier à Alger du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mébarki. M. Mébarki, en présence du wali, avait vivement interpellé les responsables du projet pour n'avoir «rien fait» depuis cinq mois afin de lancer les travaux et M. Zoukh a tout de

suite réclamé les dossiers de ces familles. L'opération de relogement en cours, la deuxième du genre en 2015, va permettre d'évacuer 39 sites d'habitation précaires comme l'ex-ferme pilote de Mohammadia (200 familles), la cité «Evolutive» d'Ain Bénian (150 familles), les bidonvilles «Carrière» de Beni Messous (197 familles), «les Trois caves» de Rouiba (103 familles) et 12 anciennes maisons traditionnelles à El Mouradia (110 familles), avait annoncé

dimanche M. Zoukh. Sur les 1 435 familles concernées, 557 sont issues de 11 bidonvilles, 307 occupent l'emprise de plusieurs projets publics, 144 squattent une douzaine de structures publiques tandis que 150 familles vivent dans un quartier précaire (Ain Bénian) et 144 dans des immeubles menaçant ruine, a-t-il indiqué. Toutes ces familles seront recasées dans 13 cités, dont deux seront inaugurées à cette occasion : la cité des 576 logements de Meftah (wilaya de Blida) et la cité des 400 logements d'Ain Bénian. Les 17 opérations de relogement des familles occupant les bidonvilles, les caves et les terrasses des immeubles, les immeubles menaçant ruine (IMR) à travers le territoire de la capitale, ont permis depuis leur lancement en juin 2014 de reloger 16 945 familles. Le programme de wilaya de lutte contre l'habitat précaire est doté de plus de 84 700 logements sociaux locaux, dont la distribution depuis juin 2014 d'un premier quota de 25 000 unités est quasiment achevé et 11 200 autres unités, initialement annoncées pour fin 2014 puis pour le premier trimestre 2015, seront selon le wali réceptionnées «au début du premier semestre 2015».

Y. T.

Salon de la formation

Engouement de la femme au foyer ouarglie

Le mode de formation de la femme au foyer connaît un certain engouement à Ouargla de la part des femmes désireuses d'acquiescer un savoir-faire pouvant leur ouvrir des perspectives dans le monde du travail, a indiqué hier le directeur de la formation et de l'enseignement professionnel, Mohamed Abderrazak Zekkour. M. Zekkour a déclaré en marge de l'ouverture du Salon de la formation professionnelle, à la maison de la culture de Moufidi-Zakaria, qu'environ 2 000 femmes rejoignent, à chaque session, ce mode de formation qui «traduit le succès et la performance de ce type de formation et la prise de conscience de ces femmes du rôle que joue la famille productive dans le développement de l'économie nationale». Ces femmes exercent leurs activités après avoir bénéficié des différentes aides qu'offre l'Etat à travers différents dispositifs d'emploi, à l'instar de l'Agence nationale de l'emploi des jeunes (Ansej) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), a-t-il signalé. Une «forte» participation de femmes et de jeunes filles aux sessions de formation, via le mode de formation de la femme au foyer, a été constaté lors de ce Salon, notamment dans les spécialités

de couture, broderie, tissage traditionnel, confection, tapisserie, coiffure et pâtisserie traditionnelle. A l'image de Aicha Assel, l'une des bénéficiaires d'une formation au niveau du centre de formation Mezroufi-Cheikh, dans la commune de N'goussa (30 km au nord de Ouargla), dans la spécialité de couture et broderie, la qualification ainsi acquise lui a permis d'ouvrir un atelier de couture avec un crédit de l'Ansej et un local à usage commercial. Ce mode de formation a permis, lors des deux dernières années, d'ouvrir des perspectives aux femmes au foyer, à travers la wilaya,

notamment les régions isolées, a fait savoir M^{me} Saliha Bouafia, formatrice de couture et broderie, au sein du même centre de formation et qui supervise pas moins de 20 femmes dans sa spécialité. Ce Salon, ouvert mardi, vise à faire connaître aux jeunes, des deux sexes, les avantages qu'offre le secteur, afin de les encourager à choisir une spécialité convenant à leur qualification et leurs vœux, et ainsi d'avoir un métier qui assure leur avenir, selon les organisateurs. Ce Salon fait découvrir au public diverses activités et réalisations des stagiaires, répartis sur 15

centres de formation professionnelle et 4 instituts nationaux spécialisés, à l'instar des spécialités de broderie, couture, tissage traditionnel, recyclage de déchets, petit élevage, vannerie et entretien et manipulation d'équipements audiovisuels. Les participants ont valorisé ce genre de manifestations, à l'exemple de M^{me} Djamila Bedagh, enseignante au centre de formation professionnelle et d'apprentissage Slimani-Mohamed, dans la commune de Ain El-Beida, qui apprend aux femmes au foyer le métier de vannerie et le rôle de la formation de la femme au foyer

pour ressusciter des métiers anciens, à l'image de la tapisserie traditionnelle, de la confection des burnous et autres. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels offre pour la session de février 2015, dans la wilaya de Ouargla, 6 085 places pédagogiques réparties sur les modes de formation résidentielle (1 250 places), l'apprentissage (2 130), la formation passerelle (125) et la formation qualifiante (2 490 places, dont 1 790 réservées à la femme au foyer), ont ajouté les responsables du secteur.

Samir L./APS

Toxicomanie à Ain Témouchent

Près de 210 personnes suivies

Pas moins de 209 personnes ayant une dépendance à la drogue ont été suivies, en 2014, par le centre intermédiaire de soins en addiction (CISA) d'Ain Témouchent, a-t-on appris hier de son responsable. Ces patients, dont 156 célibataires et 49 mariés (dont deux femmes) présentant une dépendance au cannabis, aux psychotropes et à l'alcool, ont été suivis par le CISA d'Ain Témouchent, a indiqué le D^r Kedadra Nesreddine, soulignant que la polytoxicomanie (consommation de tous ces produits) est la plus répandue. Parmi les 209 cas suivis l'année écoulée, 71 ont été orientés vers la psychiatrie, 28 sont

en période d'abstinence et 13 perdus de vue, alors que 90 cas ont été orientés vers le centre de cure de Sidi Chahmi (Oran) pour traitement. Le D^r Kedadra a toutefois signalé que le centre d'Ain Témouchent n'est nullement un centre de cure, mais plutôt de prévention et de sensibilisation. Le CISA s'intègre dans un système intermédiaire entre les consommateurs, toxicomanes et leurs familles d'un côté, et entre les institutions de l'Etat (service de psychiatrie, centre de cure, CIAJ, ODEJ, DAS, etc...), de l'autre. Il fonctionne comme un maillon fondamental du réseau prévention toxicomanie. De ce fait, il

joue «un rôle déterminant dans la prise en charge des fumeurs occasionnels», a-t-il affirmé. Ouverte le 1^{er} novembre 2012, cette structure mitoyenne avec l'établissement hospitalier D^r Benzerjeb, remplit une mission de coordination entre des composants de la société. «Nous aidons les familles à la prise en charge de leurs enfants toxicomanes», a fait savoir le D^r Kedadra. Dans ce cadre, le centre prend en charge l'accueil et les soins des fumeurs occasionnels et les toxicomanes en leur prodiguant des conseils, de l'assistance, ainsi qu'une orientation vers d'autres structures, a-t-il ajouté.

M. D.

A Genève, les Etats appelés à œuvrer «urgemment»

Semaine-clé pour les négociations sur le climat

Les représentants des 195 Etats, parties aux négociations sur les moyens de limiter le réchauffement climatique, réunis pour une semaine à Genève en prévision de la Conférence sur le climat fin 2015 à Paris, ont été appelés à travailler efficacement avec «le sens du compromis et de l'urgence».

Par Souad F.

La communauté internationale s'est fixé comme objectif de limiter la hausse de la température mondiale à +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle, faute de quoi la science prévoit un dérèglement climatique lourd de conséquences sur les sociétés et les économies en particulier des régions les plus pauvres.

Hier encore, l'Organisation météorologique mondiale confirmait que l'année 2014 avait été la plus chaude jamais enregistrée sur la terre, suivant une tendance de fond. Les négociateurs du climat se sont retrouvés dimanche dernier à Genève pour une semaine de travail autour du texte du futur accord de Paris, le président des négociations les exhortant à travailler efficacement, avec «le sens du compromis et de l'urgence». Première réunion formelle depuis deux mois, ces discussions, sous l'égide de l'ONU, visent à aboutir en décembre à l'accord le plus ambitieux jamais signé pour lutter contre le réchauffement climatique, entente universelle devant prendre le relais du protocole de Kyoto pour l'après-2020.

«Nous devons travailler avec un sens encore plus aigu de l'urgence», a lancé lors de la séance d'ouverture le Péruvien Manuel Pulgar Vidal, rappelant les avertissements contenus dans le dernier rapport des scientifiques du climat (Giec) et mentionnant que l'année passée fut la plus chaude jamais enregistrée sur terre. «Je vous demande de travailler avec efficacité, et le sens du compromis. Je vous demande de trouver des solutions novatrices, le temps est compté, chaque jour doit être un succès. Ce n'est pas une compétition entre nous», a déclaré le ministre de l'Environnement du Pérou aux représentants des 195 Etats, toujours divisés sur plusieurs points clés. L'objectif est connu : il faut



limiter la hausse de la température mondiale à +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle, faute de quoi la science prévoit un dérèglement climatique lourd de conséquences sur les écosystèmes, les sociétés et les économies, en particulier des régions les plus pauvres. Or, au rythme actuel, le monde file vers +4 à 5° à la fin du siècle si aucune mesure draconienne n'est prise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, liées notamment à l'usage massif d'énergies fossiles.

Bonne volonté

Mais les pays restent très divisés sur les moyens à mettre en œuvre, comme le reflète le brouillon d'accord de 37 pages qui doit être étudié cette semaine, et qui propose tout un éventail d'options. «La session de

Genève est la seule session de négociation d'ici mai ; son objectif est de (...) présenter vendredi (13 février) à 18h le texte de négociation de l'accord de Paris sur le climat», a insisté l'Américain Daniel Reifsnyder, qui co-présidera les débats de la semaine avec l'Algérien Ahmed Djoghlaif. Mais le texte devra avant toute chose «réfléter les positions de toutes les parties».

Et nombreuses sont encore les questions non résolues

Comment répartir la charge des réductions d'émissions entre pays du Nord et pays du Sud, nations vulnérables, moins préparées, en demande d'énergie ? Quelle place réserver aux grands pays émergents : Chine, Inde... ? Les pays en développement attendent des développés qu'ils

mobilisent les fonds promis pour les mesures d'adaptation et de lutte contre le réchauffement climatique (100 milliards de dollars annuels d'ici 2020). L'Afrique du Sud, au nom d'un très large ensemble de pays émergents et en développement, en a appelé à la bonne volonté – notamment des pays riches, appelés à préciser comment ils comptent tenir leur promesse financière. «On nous a demandé de faire tellement, en tant que tout premiers pays à supporter les impacts du changement climatique, et nous avons fait tant de concessions dans ces négociations au cours des années. Le groupe attend de voir ce que nos partenaires sont prêts à mettre sur la table», a déclaré la représentante sud-africaine Nozipho Mxakato-Diseko.

Parallèlement aux négociations, les Etats sont invités à communiquer au cours de l'an-

née leurs engagements en matière de coupes dans leurs émissions. Inconnue du futur accord : quel mécanisme de révision et de progression pour ces engagements, à ce stade insuffisants, pour tenir la trajectoire des 2° ? Et puis quelle forme juridique donner à la future entente de Paris ? Et quelle action nouvelle pour la période 2015-2020, que les scientifiques considèrent comme critique ? Sitôt après la plénière d'ouverture, les délégués sont entrés en réunion pour une intense semaine à huis clos. Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, sera présent dimanche soir «pour faire le point des négociations». Schwarzenegger prononce un discours pour la lutte contre le réchauffement climatique. L'ancien gouverneur de la Californie, l'acteur Arnold Schwarzenegger, voudrait que davantage soit fait pour combattre le réchauffement climatique, qu'il qualifie «d'enjeu principal de notre ère». Dans un discours donné dimanche devant un petit groupe à la conférence de Munich sur la sécurité, M. Schwarzenegger a indiqué que son expérience en Californie lui avait démontré que l'adoption de l'énergie verte permettait de créer des emplois et d'atteindre l'indépendance énergétique. Il applaudit les efforts formels visant à conclure de nouveaux accords de réduction d'émissions de gaz carbonique et de lutte au réchauffement climatique, mais il estime que les gouvernements ne devraient pas attendre la tenue de sommets pour poser des gestes. Selon lui, «nous devons combattre le réchauffement climatique maintenant». M. Schwarzenegger juge que l'enjeu ne devrait pas être politisé et que les gens devraient collaborer pour trouver des solutions.

S.F./Agence

Réchauffement climatique

Il va entraîner une «nette hausse» des turbulences en avion

Le réchauffement climatique aurait un effet sur le dérèglement du jet-stream... et donc sur les vols d'avions. Le dérèglement du jet-stream, sous l'effet de la fonte accélérée de l'Arctique, a-t-il débuté ? La question agite les scientifiques cet hiver, alors que les vents d'altitude sont anormalement déchaînés et perturbent jusqu'à la durée des vols transatlantiques.

Les courants aériens obligent les avions à se ravitailler. «Certains modèles montrent que sa trajectoire pourrait changer et que sa vitesse pourrait s'accroître dans un climat plus chaud», admet James Screen, expert du climat de l'université britannique d'Exeter. Il appelle néanmoins à la prudence : «Les observations

actuelles ne sont pas suffisantes pour dégager une tendance», car l'emplacement et la puissance du jet-stream «varient beaucoup d'année en année».

D'ores et déjà, il apparaît que la fonte des glaces, et sa conséquence le réchauffement de la température moyenne du Grand Nord, créent «un affaiblissement des basses couches du jet-stream», relève Paul Williams, climatologue à la Royal Society des sciences d'Angleterre. Reste que les avions volent à des altitudes bien supérieures, souligne-t-il.

A l'aide d'un des plus puissants ordinateurs, ce chercheur peut déjà affirmer que le réchauffement va entraîner une nette hausse des turbulences en avion. «D'ici à 2050, vous passerez deux fois

plus de temps en vol dans des turbulences», avertit-il.

Véritable moteur du climat de l'hémisphère Nord, le jet-stream est traditionnellement plus fort en hiver car ce courant d'altitude est formé par la différence de température opposant l'Arctique et les tropiques.

A l'altitude de croisière des avions de ligne, environ 10 km au-dessus de la surface de la mer, les vents peuvent dépasser les 300 km/h. Or, sous l'effet du réchauffement climatique généré par l'activité humaine, le Grand Nord se réchauffe à grande vitesse, plus rapidement qu'ailleurs sur la planète. Pour les scientifiques, la fonte des glaces a, ou aura, une incidence sur le jet-stream.

A la pointe des recherches sur ce phénomène, Jennifer Francis, climatologue de l'université Rutgers au New Jersey et spécialiste de l'Arctique, tente depuis 2012 de développer des outils spécifiques pour mesurer «l'atmosphère chaotique du jet-stream».

A l'automne dernier, elle a exposé ses premières observations et conclusions à la Royal Society des sciences d'Angleterre.

«Le jet-stream a été anormalement fort ces deux derniers hivers, les cycles météorologiques ne sont plus réguliers et on prévoit qu'il en sera de même les prochaines années», observe Jennifer Francis.

Planet-info

Calendrier national de vaccination pour enfants

Quatre nouveaux vaccins pour une meilleure prévention

■ Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Ismaïl Mesbah, a annoncé à Alger l'introduction, dans les tout prochains mois, de quatre nouveaux vaccins dans le calendrier vaccinal pour enfants.

Par Ahmed T.

Il s'agit des vaccins suivants : anti-poliomyélique injectable, anti-rubéoleux, anti-pneumococcique et anti-ourlien (oreillons), conformément aux recommandations issues de la réunion ayant regroupé en 2014, les membres d'un comité d'experts du ministère de la Santé et des experts mondiaux de l'OMS et de l'Unicef, a affirmé M. Mesbah.

L'introduction de ces nouveaux vaccins intervient après insistance des pédiatres, virologistes et épidémiologistes, a-t-il souligné, affirmant que le comité d'experts de la vaccination du ministère de la Santé s'attela, actuellement, à finaliser la stratégie de mise en œuvre du nouveau calendrier vaccinal qui porte pour chacun des nouveaux vaccins sur les aspects suivants : planification des besoins, logistique, chaîne de froid, sensibilisation, formation, et mobilisation sociale.

L'objectif de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des recommandations et de l'élargissement du calendrier vaccinal tracé par l'OMS conformément aux données épidémiologiques, est de simplifier le calendrier vaccinal national par le recours à des vaccins combinés et l'adjonction de prises supplémentaires, en plus des nouveaux vaccins, a ajouté M. Mesbah. Lors d'une journée parlementaire consacrée à la vaccination, des professeurs en pédiatrie ont affirmé que la mortalité par les infections invasives à pneumocoque était de plus de



1 500 décès chez l'enfant de moins de 5 ans. Le virus a induit l'hospitalisation de plus de 55 000 enfants pour insuffisance respiratoire aigüe. Les différentes études réalisées dans ce domaine ont démontré que les méningites à pneumocoques représentaient 60% des méningites avant l'âge d'un an, et étaient à l'origine d'une mortalité élevée et de séquelles dans 30% des cas. Le programme élargi de vaccination des enfants en Algérie a assuré un taux de couverture sanitaire de plus de 90% au niveau national, permettant l'éradication de la poliomyélite depuis 1997, l'élimination du tétanos néonatal depuis 1984, de la diphtérie depuis 2007 et

une baisse progressive de l'incidence de la rougeole de l'ordre de 0,07/100 000 habitants. Tous ces efforts ont permis d'enregistrer des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans la mesure où ils ont induit une réduction de la mortalité infantile qui est passée de 46 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 17 décès pour 1 000 naissances vivantes durant 2012, a rappelé le directeur de la prévention au ministère de la Santé. Les efforts consentis par l'Algérie pour l'éradication définitive de la poliomyélite et du tétanos lui ont valu la reconnaissance de l'OMS qui s'apprête à lui remettre un certificat spécial

dans le ce domaine. Le responsable a affirmé que «des mesures ont été prises pour mobiliser les fonds nécessaires au fonctionnement du calendrier vaccinal, alléger les procédures d'importation des vaccins et assurer leur disponibilité et leur distribution par l'Institut Pasteur». En dépit des mesures prises et des résultats obtenus, «le ministère de la Santé demeure vigilant et continue de renforcer le calendrier national de vaccination des enfants afin d'améliorer la couverture vaccinale au niveau national, et faire face à tout risque de résurgence de ces maladies évitables par la vaccination».

A.T.

Ebola

L'UE convoque une conférence internationale de haut niveau

L'Union européenne (UE) et ses principaux partenaires organiseront le 3 mars à Bruxelles une conférence internationale de haut niveau sur l'épidémie d'Ebola pour faire le point sur la lutte contre le virus et les mesures de reconstruction des pays touchés, a indiqué la Commission européenne. Plus de 80 délégations ont été conviées, dont des ministres venant de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et des Etats membres de l'UE, d'autres pays qui contribuent à la lutte contre Ebola et d'autres partenaires concernés, tels que des agences des Nations unies, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, des ONG, le secteur privé et des instituts de recherche. Il a été cité également la participation du Fonds monétaire international (FMI) qui a accordé la semaine dernière 100 millions de dollars d'allègement de dette aux trois pays africains frappés par Ebola.

Cet événement sera coprésidé par les présidents de la Guinée, du Sierra Leone, du Liberia et du Togo, ainsi que par les hauts représentants des Nations unies, de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). L'UE, qui a mobilisé plus d'un milliard d'euros pour enrayer l'épidémie, sera notamment représentée par la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, et le coordinateur de l'UE pour la lutte contre Ebola, Christos Stylianides.

Selon M. Stylianides, l'enjeu du rendez-vous est à long terme d'aider les pays touchés à «prendre un nouveau départ». A plus court terme, les participants doivent «faire le point sur la lutte actuelle contre le virus et coordonner les actions à venir en vue de son éradication».

«L'idée est de faire une réponse européenne avec un plan d'action pour les trois

pays touchés. On n'est plus dans l'urgence mais dans la reconstruction de ces pays», a expliqué la secrétaire d'Etat française au Développement, Annick Girardin, lors d'un point de presse à Paris.

Elle a souligné que ces pays étaient confrontés à «quatre défis de l'après-Ebola», soit la reconstruction de leur système de santé, la réponse aux crises alimentaires, la reconstruction économique et la prise en charge de jeunes orphelins et/ou déscolarisés à cause de l'épidémie.

Cette manifestation d'une journée se tiendra au Palais Egmont, à Bruxelles. Le bilan de l'épidémie d'Ebola s'est de nouveau alourdi dans les trois pays d'Afrique les plus touchés par la maladie, en franchissant la barre des 9 000 morts, selon les derniers chiffres publiés à Genève par l'Organisation mondiale de la santé.

Souhila K./APS

Selon une étude canadienne Arrêter de fumer peut enrayer la perte de matière grise

Des chercheurs canadiens sont parvenus à cette conclusion en faisant passer des IRM à quelque 500 septuagénaires écossais, dont 36 fumeurs et 223 ex-fumeurs. Les fumeurs présentent une perte de matière grise dans le cerveau plus rapide que les non-fumeurs, mais le processus est réversible après l'arrêt de la cigarette, à condition de ne pas être trop pressé, selon une étude publiée dans la revue *Molecular Psychiatry*. Des chercheurs canadiens sont parvenus à cette conclusion en faisant passer des IRM à quelque 500 septuagénaires écossais, dont 36 fumeurs et 223 ex-fumeurs. Ils ont trouvé un lien entre le fait de fumer et une accélération plus rapide de l'amincissement du cortex cérébral – la couche superficielle du cerveau qui abrite la matière grise. Ils ont également montré que chez les ex-fumeurs, le cortex «semblait avoir partiellement récupéré».

Mais ils avertissent également que chez certains ex-gros fumeurs la récupération peut prendre plus de 20 ans. Des études avaient dans le passé déjà lié le tabagisme à un déclin cognitif accéléré, mais la rapidité de ce déclin a jusqu'ici été difficile à évaluer, tout comme son éventuelle réversibilité. La perte de matière grise est généralement associée au déclin cognitif lié à l'âge qui se traduit notamment par des performances plus faibles en termes de mémoire et de flexibilité cognitive (ou capacité à s'adapter). Pour les ex-fumeurs qui avaient fumé un paquet par jour pendant 30 ans, «il a fallu en gros 25 ans sans fumer pour que les différences observées avec les non-fumeurs en ce qui concerne l'épaisseur du cortex disparaissent», relèvent les auteurs de l'étude. Ils avancent l'hypothèse que l'arrêt du tabac pourrait avoir freiné l'amincissement du cortex, voire permis à ce dernier de se reconstituer. «Les fumeurs doivent savoir que les cigarettes sont associées à un amincissement accéléré du cortex, un marqueur du déclin cognitif lié à l'âge», soulignent les chercheurs dans leur étude. Ils ajoutent que la possibilité d'une «récupération partielle» devrait constituer «un argument fort» en faveur de l'arrêt du tabac.

N.T.

El-Oued

Plus de 370 projets d'investissement approuvés

■ Au total, 371 projets d'investissement ont été approuvés durant l'année écoulée, sur les 825 dossiers déposés au niveau du comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref) d'El-Oued, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Par Salim O.

Le Comité a étudié, durant la même période, 774 dossiers et en a rejeté 403 pour non-conformité à la nomenclature des investissements mise en place pour organiser les opérations d'investissement dans la wilaya, selon la même source.

Les porteurs de projets approuvés ont été déclarés éligibles au bénéfice d'une concession de terrain pour la concrétisation de leur projet, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya.

Les projets à caractère industriel et productif ont été orientés vers les zones d'activité, alors que les projets à caractère de service ont été orientés vers les services des Domaines, a précisé Salah El-Affani. Selon le res-



PH: DR

ponsable, le Calpiref a étudié et approuvé les dossiers d'investissement répondant à la nomenclature des investissements et ce, dans le but d'encourager les nouveaux investisseurs à travers

la wilaya. En tête de ces projets d'investissement, viennent les projets industriels et de production, notamment l'industrie alimentaire (71 projets), les industries diverses (78), les services

(39), les matériaux de construction (41) et le tourisme (13), selon les services de la wilaya. Dans le cadre des efforts visant à offrir un climat favorable à l'investissement, plusieurs zones d'activité ont été créées à travers la wilaya, à l'instar des zones d'activité d'El-Bayada et Laair (75 hectares), Soualah (80 ha), El-Magrane (60 ha), El-Hamraya (80 ha) et El-Nekhla (40 ha). En outre, il a été procédé à l'extension de la zone d'activité de Kouinine (149,5 ha), de la zone d'activité de la commune frontalière de Taleb-Larbi concernant les entrepôts de douanes, ainsi que des zones d'activité des communes de Hassi Khelifa, Reguiba, Sidi-Amrane, et celle de Oued Allenda spécialisée dans le recyclage des déchets.

S.O.

Bordj Bou Arreridj 120 foyers raccordés au réseau d'électrification rurale

CENT-VINGT (120) foyers répartis sur 6 communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj viennent d'être raccordés au réseau d'électrification rurale, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie. Ce projet, inscrit au titre du programme quinquennal 2010-2014, a concerné les centres ruraux d'El Ghoum et d'El Hamra, dans la commune de Mansoura, et d'Ain Ennough, près de localité d'Ain Daoud, a précisé la même source. D'autres sites ruraux, à l'image d'El Houadj, de Bir Chouliba et d'Oued Sayad, dans les communes de Bellimour, d'Ain Taghrout et de Medjana, figurent également parmi les zones qui

ont bénéficié de cette action qui a permis l'augmentation du taux de couverture par l'électrification rurale et l'amélioration des conditions de vie de la population. L'opération a également contribué à la lutte contre les raccordements illicites au réseau, ce qui conduit souvent à des coupures de la fourniture d'électricité durant l'été, lors des pics de consommation, selon la même source. La wilaya de Bordj Bou Arreridj dispose actuellement d'un réseau d'électrification rurale long de 10 581 km, soutenu par 80 transformateurs électriques, a-t-on encore fait savoir.

S.M.

Constantine

Bientôt deux centres de l'artisanat et des métiers

La wilaya de Constantine sera prochainement dotée de deux centres de l'artisanat et des métiers, prévus dans les communes d'El Khroub et de Didouche-Mourad, a-t-on appris, auprès du directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA), Hassan Lebbad.

La réalisation de ces projets s'inscrit dans le cadre du programme national de développement et de promotion de l'artisanat et des métiers traditionnels à l'échelle locale, «dans le but de leur pérennisation et de leur sauvegarde pour en faire une véritable activité économique et un produit touristique», a précisé ce responsable en marge de la cérémonie de

distribution d'attestations à 146 artisans.

La réalisation de ces deux projets pour lesquels le choix du terrain a été effectué, sera entamée aussitôt après le parachèvement des études techniques en cours, a-t-il indiqué.

Ces centres constitueront des structures de formation aux divers métiers de l'artisanat, et des espaces de production et de commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel. Ils comprendront des galeries d'exposition, des ateliers pour la formation d'artisans et de nombreux espaces de vente, selon le même responsable.

Les artisans à qui des attestations ont été remises recevront, chacun, des aides de 250 000 à 350 000 dinars, puisées du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel (FNPAAT), selon M. Lebbad qui a rappelé que cette opération «*visait surtout à maintenir ces artisans en activité, et à les accompagner pour la promotion et la commercialisation de leurs produits*».

L'initiative est également destinée à contribuer à la sauvegarde des métiers en voie de disparition, à l'image de la dinanderie d'art, a encore souligné le directeur du tourisme.

Maya D./APS

Skikda

Des artisans-marbriers formés par des spécialistes italiens

Une session de formation destinée à 30 artisans-marbriers est encadrée, depuis mardi à l'Entreprise nationale du marbre de Skikda, par deux spécialistes italiens d'un institut fondé en 1947, a-t-on constaté. Le stage animé par Maurizio Martinelli et Umberto

Morescalchi, durera cinq mois à raison de 8 jours de formation par mois, a indiqué le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Ali Rais, qui a souligné que l'objectif, tracé conjointement avec l'Entreprise nationale du marbre, est de «*diversifier les produits en*

marbre, qu'ils soient ménagers ou destinés au bâtiment et à toute autre application, tout en développant le savoir-faire des artisans locaux». La formation porte sur la sculpture sur marbre et la mosaïque au profit de 20 artisans de Skikda et de 10 autres venus de Biskra, de Souk

Ahras, de Médéa, d'Alger et d'Aïn Defla. Selon un des encadreurs, Umberto Morescalchi, les stagiaires algériens qui semblent présenter de grandes capacités d'assimilation, recevront, à l'issue du stage, des attestations décernées par l'Institut italien du marbre.

R. R.

Oran Prochaine conférence régionale sur la sécurité nucléaire aux frontières

UNE CONFÉRENCE régionale de sensibilisation sur la sécurité et la sûreté nucléaire et le contrôle de la radioactivité au niveau des frontières aura lieu lundi prochain à l'Ecole Nationale des Douanes d'Oran, selon la Direction régionale des Douanes. Organisée par le groupe de travail mixte Direction générale des Douanes/COMENA (Commissariat à l'énergie atomique), cette conférence régionale s'inscrit dans le cadre des rencontres professionnelles de sensibilisation sur la sécurité et la sûreté nucléaire et le contrôle de la radioactivité au niveau des frontières, indique-t-on de même source. Plusieurs conférences sont programmées dans le cadre de cette manifestation, notamment «*la sécurité nucléaire aux frontières, fondement, détection, contrôle et formation*» qui sera présentée par le directeur général du centre de formation et d'appui à la sécurité nucléaire. Pour sa part, le chef de département de réglementation nucléaire parlera de «*l'infrastructure réglementaire régissant la gestion des sources et matières radioactives*». Enfin, le thème de «*La sûreté radiologique dans les activités douanières*» fera également l'objet d'une conférence qui sera présentée par le sous-directeur de la sûreté nucléaire.

A.M.

Djelfa Plus de 1 300 secouristes formés

UN TOTAL de 1 377 citoyens ont été formés aux premiers secours, à Djelfa, dans le cadre de sessions assurées par la direction générale de la Protection civile, a-t-on appris, auprès de la direction locale de ce corps constitué. Inscrite au titre de la mise en œuvre du programme de «secourisme de masse», initié par le directeur général de la Protection civile, cette opération a été dotée de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour sa réussite, a signalé la même source. Cette formation constitue un «*moyen pour promouvoir le travail en commun et le renforcement de l'esprit de partage entre les éléments de la Protection civile et les citoyens*», a-t-on ajouté, précisant que ce programme de secourisme de masse a profité à 1 219 hommes et 158 femmes. Cette initiative cible de façon particulière la femme au foyer afin de lui inculquer les réflexes à adopter en cas d'accidents domestiques.

L.K.



Libye

L'ONU dresse un bilan négatif sur la situation des droits de l'homme

■ La violence endémique et l'anarchie qui règnent en Libye, attisées par une multitude de groupes armés et l'intensification de la crise politique ont des conséquences dramatiques sur la population civile, indique un rapport des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Libye en 2014.

Par Salim K./Agence

Selon cette étude rendue publique par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), «la violence endémique et l'intensité des combats, y compris dans les deux principales villes du pays, Tripoli et Benghazi, affectent gravement les civils dans leur ensemble et un certain nombre de groupes spécifiques en particulier».

«Au cours de 2014, des civils ont été victimes de tirs d'artillerie et d'attaques aériennes aveugles. Les homicides illégaux et les exécutions sommaires, y compris les assassinats ciblés, étaient monnaie courante», a déclaré le HCDH dans un communiqué de presse, annonçant la publication du rapport, qui sera formellement présenté au Conseil des droits de l'homme de l'Organisation en mars prochain.

Selon l'étude du HCDH, les enfants ont énormément souffert

en Libye dans le courant de l'année précédente. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas été en mesure de se rendre à l'école dans leurs villes natales, et un certain nombre ont été «tués ou mutilés à leur domicile ou durant des attaques contre des écoles et des hôpitaux».

En plus de ces attaques indiscriminées, le rapport documente de nombreux incidents de «violence ciblée, dont des cas de harcèlement, d'intimidation, de torture, d'enlèvements et d'exécutions sommaires» de défenseurs des droits de l'homme, de militants de la société civile et de journalistes, mais également d'hommes politiques et de membres du pouvoir judiciaire et des forces de maintien de l'ordre.

Le rapport, produit en collaboration avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), décrit également de nombreux incidents de violence à l'encontre des femmes au cours de 2014, y compris des



Ph. : DR

menaces, agressions et meurtres de femmes défenses des droits de l'homme, de représentantes politiques et d'autres femmes occupant des fonctions publiques.

Les migrants et les groupes minoritaires ont également été de plus en plus ciblés par les violences, précise le rapport, et le nombre de déplacés internes est passé d'environ 60 000 au début de 2014 à 400 000 à la mi-novembre.

Afin d'enrayer ces différentes tendances, le rapport du HCDH propose par ailleurs un certain

nombre de mesures, soulignant notamment la nécessité de renforcer les institutions de l'Etat, de garantir la reddition de comptes pour les violations des droits de l'homme et de soutenir le dialogue politique en cours.

Des discussions de paix réunissant les protagonistes libyens initialement prévues pour ce mardi sous l'égide de l'ONU afin de trouver une issue à la crise en Libye ont été reportées, au moment où l'armée libyenne a repris aux milices islamistes la plus grande base militaire de Benghazi (Est). La mission des

Nations unies a annoncé la veille que le prochain round des discussions interlibyennes prévu mardi dans la ville de Ghedames (sud-ouest) se tiendrait la semaine prochaine, sans toutefois préciser de date pour des raisons de sécurité.

La Libye est plongée dans le chaos avec deux gouvernements rivaux, l'un mis en place par une coalition de milices, Fajr Libya, qui s'est emparé de la capitale cet été, et l'autre reconnu par la communauté internationale et qui a dû s'exiler dans l'est du pays. S. K./Agence

Tunisie

Caïd Essebsi : «Avec Ennahdha, le gouvernement a une majorité confortable»

«L'association du mouvement Ennahdha au pouvoir permet au gouvernement de bénéficier d'une majorité parlementaire confortable», a affirmé le président de la République, Béji Caïd Essebsi, dans une interview télévisée accordée à la chaîne de télévision nationale «Al-Wataniya».

Cette majorité, a-t-il expliqué, constitue un atout pour instaurer la stabilité, restaurer la crédibilité de la Tunisie, regagner la confiance des investisseurs à l'étranger et juguler la crise qui secoue le pays.

«L'adhésion du Mouvement Ennahdha au gouvernement est un choix pertinent et ne signifie point une alliance avec le Mouvement Nidaa Tounes», a indiqué Caïd Essebsi qui était président de ce dernier parti, avant son accession à la magistrature suprême.

«Nous ne pouvons pas exclure un million de voix qui ont voté pour Ennahdha», a-t-il lancé. «Il s'agit d'une partie

intégrante du paysage politique en Tunisie», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le chef de l'Etat s'est résolument engagé à mettre au grand jour toute la vérité sur les assassins des martyrs Chokri Belaid et Mohamed Brahmî.

«Cette affaire n'est pas celle du Front populaire, mais plutôt de tous les Tunisiens», a-t-il dit.

Arrestation de six hackers de sites gouvernementaux

Par ailleurs, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, six hackers de sites gouvernementaux et 3 faussaires de cartes grises et de permis de conduire ont été arrêtés, rendu public, sur sa page officielle du réseau social «Facebook».

Administrateurs d'une page «Facebook» qualifiée de «dangereuse» par le département de l'Intérieur, ces suspects sont spécialisés dans le piratage des sites gouverne-

mentaux et des importantes institutions d'envergure nationale et internationale, d'après le communiqué.

«Ces hackers ont attaqué, le 31 décembre 2014, des sites gouvernementaux tunisiens et avaient piraté, auparavant, des sites WEB étrangers», lit-on dans le même communiqué.

Trois faussaires de cartes grises et de permis de conduire en rapport avec l'un des pirates informatiques ont été, également, appréhendés.

Dans le même communiqué, le ministère de l'Intérieur fait état de la saisie d'ordinateurs, de clés 3G, de téléphones portables, d'une carte grise et d'un permis de conduire vierge qui étaient en la possession des suspects.

Les interpellés ont été traduits devant le ministère public près le tribunal de première instance de Tunis I, précise le département de l'Intérieur, faisant remarquer que les investigations se poursuivent pour capturer les

autres administrateurs de cette page.

Le terroriste Saber M'tiri neutralisé

Le «dangereux» terroriste Saber M'tiri a été neutralisé, mardi soir, dans la délégation de Bargou du gouvernement de Siliana, à la suite d'un échange de tirs avec une unité spéciale de la garde nationale, a déclaré à l'Agence TAP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Laaroui.

Saber M'tiri est l'un des principaux leaders d'un groupe terroriste retranché au Kef. Il avait participé à plusieurs assauts meurtriers contre les patrouilles de la garde nationale et avait réussi à prendre la fuite après chaque opération, a-t-il encore expliqué.

Laroui a également fait état de la saisie d'une kalachnikov et de munitions qui étaient en la possession du terroriste.

Mondji Tahri/ agence

Sahara occidental Le comité préparatoire du 7^e congrès de l'UNFS tient sa première réunion

LE COMITÉ préparatoire du septième congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies, a tenu sa première réunion sous la présidence de la secrétaire générale de l'UNFS M^{me} Fatima al-Mahdi, en présence du responsable de la centrale politique du Front Polisario, Salem Lebsir. Le responsable de la centrale politique, Salem Lebsir a salué la résistance de la femme sahraouie et son rôle dans la lutte du peuple sahraoui depuis les premières heures de la révolution pour la libération du Sahara occidental. Il a rappelé le rôle de l'organisation féminine pour la promotion des femmes sahraouies dans tous les domaines, soulignant son rôle dans les territoires occupés à travers la résistance pacifique malgré la répression marocaine. Pour sa part la SG de l'UNFS a souligné l'importance de cette année dont la tenue du 7^e congrès quelques mois avant la tenue en décembre du 14^e Congrès populaire général du Front Polisario, ajoutant que l'an 2015 est l'année de la femme africaine. Au cours de cette réunion, le comité préparatoire a procédé à l'élection des comités dont : les comités technique, politique, comité des programmes de droit, l'information, des relations extérieures et de l'administration. Pour rappel, la tenue du 7^e congrès de l'UNFS est prévue du 3 au 5 avril prochain à la wilaya de Smara.

N. L./ SPS



Yémen

Les États-Unis et des pays européens ferment leur ambassade

■ Les États-Unis et plusieurs pays européens ont fermé leur ambassade à Sanaâ et commencé à évacuer leurs diplomates en raison de l'aggravation de la crise au Yémen, où une puissante milice chiite tente d'asseoir son pouvoir.

La France a appelé de son côté sa centaine de ressortissants au Yémen à quitter le pays «dans les meilleurs délais», et a annoncé la fermeture «provisoire» de son ambassade à compter de vendredi et ce «jusqu'à nouvel ordre», dans un message publié sur son site diplomatique. Il s'agit d'une recommandation, pas d'une évacuation, a précisé une source diplomatique, ajoutant que les intérêts français seraient représentés par l'ambassade du Maroc. A Berlin, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré à l'AFP que son pays avait «adapté les mesures de sécurité qui étaient déjà élevées» autour de l'ambassade à Sanaâ, rappelant que l'Allemagne déconseillait fermement à ses ressortissants tout voyage au Yémen. Le mouvement de départ a été enclenché mardi soir par Washington, qui l'a justifié par «la détérioration de la situation sécuritaire à Sanaâ». Le département d'État a annoncé que le personnel avait été «trans-

férent hors du pays». Le retrait des Américains pourrait compliquer la lutte que mènent les États-Unis contre Al-Qaïda, très actif dans le pays, en l'absence d'autorités yéménites reconnues internationalement. Dans un nouvel avertissement de voyage qui évoque un «niveau de menace élevée dû aux activités terroristes et aux troubles civils», le département d'État recommande aux Américains de ne pas se rendre au Yémen et à ceux qui se trouvent sur place de «quitter le pays». Le Royaume-Uni a également annoncé hier la suspension temporaire des opérations de son ambassade et l'évacuation de son personnel diplomatique. «La situation sécuritaire au Yémen a continué à se dégrader ces derniers jours. Nous estimons désormais avec regret que le personnel et les locaux de l'ambassade courent un risque accru», a déclaré le ministre britannique chargé du Moyen-Orient, Tobias Ellwood. Il a précisé que l'ambassadeur avait quitté Sanaâ dans la matinée et a



appelé tous les ressortissants britanniques à se retirer «immédiatement» du Yémen. Dans un discours télévisé mardi soir, le chef de la milice chiite Abdel Malek al-Houthi a pourtant tenté de rassurer les missions diplomatiques dans la capitale yéménite. «Certains suscitent des craintes chez les missions diplomatiques pour que (leurs employés) fuient le pays», a-t-il dit, affirmant que ces craintes étaient infondées. «La situation sécuritaire est très stable» à Sanaâ, a-t-il assuré. Sa milice, qui est entrée en septembre dans la capitale, a annoncé vendredi la dissolution du Parlement

et l'installation de nouvelles instances dirigeantes, après avoir poussé fin janvier à la démission le président Abd Rabbo Mansour Hadi en s'emparant par la force de bâtiments officiels. Des discussions sous l'égide de l'ONU, en vue d'une sortie de crise, semblent piétiner. Une réunion autour de l'émissaire des Nations unies Jamal Benomar s'est achevée tard mardi, sans progrès apparent. Les miliciens chiites, appelés Houthis, insistent sur la dissolution du Parlement, alors que les autres partis politiques veulent garder cette assemblée qui représente à leurs yeux la dernière institution légitime du

Yémen après la démission du président et du gouvernement. Les Houthis, qui contrôlent notamment Sanaâ et des provinces du nord, ont poursuivi mardi leur offensive militaire dans le centre du pays où ils ont conquis la ville stratégique de Baïda, un verrou du sud réfractaire aux miliciens chiites. A Sanaâ, des centaines de Yéménites, hostiles aux Houthis, ont tenté de manifester hier pour marquer le quatrième anniversaire du début, le 11 février 2011, du soulèvement ayant abouti l'année suivante au départ de l'ex-président Ali Abdallah Saleh. Mais des miliciens chiites ont tiré



Points chauds

Stratégie

Par Fouzia Mahmoudi

Le Pakistan, comme de nombreux pays par ailleurs, ne manque jamais de protester fermement lorsque des accusations sur un éventuel double jeu de ses services de renseignements sont avancées. Car si depuis quelques années déjà de sérieux doutes sur la totale et sincère coopération de l'ISI (Inter-Services Intelligence) principale agence de renseignement du pays, dans la lutte anti-terroriste ont été émis, le Pakistan s'est toujours défendu avec fermeté et véhémence. Mais cette semaine un ancien chef de la puissante administration des services de renseignements a remis le sujet sur le tapis en évoquant notamment le cas d'Oussama Ben Laden, ennemi numéro un des États-Unis qui vivait depuis plus de six ans au Pakistan sans avoir jamais été inquiété. Le général Asad Durrani, qui a dirigé de 1990 à 1992 l'ISI est revenu sur le sort du chef d'Al Qaïda dans un entretien diffusé par la chaîne Al Jazeera. Ben Laden a été débusqué et tué en mai 2011 lors d'un raid américain clandestin à Abbottabad, une paisible ville garnison du nord du Pakistan qui abrite notamment la principale académie militaire du pays, ce qui a nourri les soupçons de collusion entre l'armée pakistanaise et Al-Qaïda. Une commission d'enquête gouvernementale saisie sur ce sujet explosif n'a pas écarté la possibilité de complicités dans l'appareil sécuritaire local, sans toutefois pouvoir étayer ces soupçons. Ben Laden a-t-il pu vivre plusieurs années à Abbottabad sans que l'ISI, réputée très bien informée, soit au courant? «Selon moi, il est possible qu'ils n'étaient pas au courant, mais plus probable qu'ils l'étaient», a estimé le général Durrani. Soulignant qu'il exprimait là une opinion personnelle et non étayée par des éléments spécifiques, il a également suggéré que le Pakistan avait peut-être abrité Ben Laden pour en faire une future monnaie d'échange avec les États-Unis. Selon lui, «l'idée était de révéler (aux Américains) sa cachette à un moment donné» pour obtenir en échange de leur part que le Pakistan ait un plus grand mot à dire sur la pacification de l'Afghanistan, stratégique voisin d'où la force de l'Otan dirigée par Washington a retiré la grande majorité de ses troupes en fin d'année dernière. Historiquement proche du régime fondamentaliste des talibans (1996-2001), le Pakistan fut l'un des trois seuls pays à reconnaître leur régime, et reste régulièrement accusé de les soutenir depuis leur chute et leur entrée en rébellion à la fin 2001. Reste à savoir si maintenant les États-Unis ont officiellement quitté l'Afghanistan, les Américains continueront de ménager le régime pakistanaï ou si Washington se fera désormais plus pressant pour entretenir une coopération plus efficace avec Islamabad. F. M.

Australie

Deux hommes soupçonnés de préparer un attentat terroriste, inculpés

Deux hommes soupçonnés de vouloir commettre un attentat terroriste ont été inculpés hier par la justice australienne après la saisie d'une machette, d'un couteau de chasse, d'une vidéo et d'un drapeau du groupe État islamique (EI).

Le Premier ministre, Tony Abbott, a dénoncé «ces gens qui vivent parmi nous et qui nous veulent du mal», assurant que le gouvernement «maintenait une vigilance permanente» pour les empêcher de nuire.

Selon Catherine Burn, chef adjoint de la police de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, dont Sydney est la capitale, les suspects s'apprétaient à passer à l'acte. Ils «se préparaient à commettre cette action hier (mardi). Nous avons amassé des informations, nous avons reçu une information supplémentaire indiquant qu'un attentat était imminent. Et nous avons agi», a-t-elle déclaré, soulignant que l'attentat projeté était «cohérent avec les messages émis par l'EI».

Le 26 janvier, l'EI, saluant les attentats jihadistes commis «en France, en Australie et en Belgique», en particulier les

attaques qui venaient de faire 17 morts à Paris, avait exhorté les musulmans dans le monde à commettre d'autres attentats. «Nous appelons les musulmans en Europe et dans l'Occident infidèle à attaquer les croisés où qu'ils soient», avait déclaré l'EI.

Les deux hommes arrêtés par la police australienne, Omar Al-Kutobi, 24 ans, et Mohamed Kiad, 25 ans, ont été appréhendés lors d'une opération menée dans une banlieue de l'ouest de Sydney. Ils ont été inculpés hier d'actions entrant dans la préparation ou la planification d'un acte terroriste et placés en détention provisoire par la justice avant une reprise de l'audience prévue aujourd'hui. «Un certain nombre d'objets ont été saisis, dont une machette, un couteau de chasse, un drapeau artisanal de l'organisation terroriste interdite EI, et aussi une vidéo qui montre un homme parlant de commettre un attentat», a dit M^{me} Burn. Elle a précisé que l'un des deux hommes arrêtés - des musulmans fervents selon la presse australienne - figurait dans la vidéo. Catherine Burn n'a pas confirmé que les deux

hommes envisageaient de décapiter une ou plusieurs cibles mais indiqué que leur projet impliquait l'utilisation d'un couteau. Le ministre de la Justice, George Brandis, a expliqué que la vidéo montrait «l'un des suspects agenouillés devant un drapeau de l'EI, avec un couteau et une machette, en train de faire une déclaration politique et de menacer de commettre des actes violents avec ces armes». L'Australie a élevé son niveau d'alerte en septembre dernier et a effectué plusieurs raids à Sydney et à Brisbane pour déjouer un complot présumé de partisans de l'EI qui projetaient d'enlever et de décapiter un Australien quel qu'il soit. En décembre, un homme d'origine iranienne, Man Haron Monis, musulman connu pour ses idées extrémistes, avait pris en otage 17 personnes dans un café de Sydney et les avait retenues pendant près de 16 heures.

Lorsque l'homme avait abattu le directeur du café, la police avait donné l'assaut et tué l'auteur de la prise d'otages. Un autre otage est mort au cours des échanges de tirs.



Spectacle de l'Orchestre symphonique national et l'Opéra de Chine

Une soirée gorgée d'émotion

L'orchestre symphonique national a gratifié les amoureux de la musique classique avec un spectacle de haute facture. Organisée mardi soir au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi en collaboration avec l'Opéra de Chine, cette soirée était pleine de mélodies et d'émotion. Les mélomanes de la musique classique sont sortis à la fin du spectacle émerveillés de la prestation des musiciens de l'OSN et ceux de l'Opéra de Chine.

Par Abla Selles

L'Orchestre symphonique national (Osn), accueillant l'Opéra de Chine, a animé mardi soir, un concert, gratifiant le public algérois d'un florilège de pièces classiques du patrimoine universel et du terroir des deux pays.

Les 70 musiciens de l'Osn en place devant le public nombreux de la grande salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), le premier violon chinois Li Zhe fit son entrée, suivi du maestro Amine Kouider, tenant au bout de sa baguette les secrets d'une soirée prolifique.

«Célébration», pièce de X-Liang, exaltant le printemps chinois 2015, a été jouée en ouverture, donnant

le ton d'un programme consistant, tourné, en partie, vers le patrimoine de la Chine et celui de l'Algérie. S'ensuivra, «Dance of Yao People», une musique apaisante du patrimoine chinois, marquée par le douceur des gammes pentatonales avec des passages mélodiques à trois temps.

La voix puissante et travaillée du ténor Jin Zhengjian a ensuite retenti dans la salle, sur un bel élan lyrique, interprétant «O Sole Mio» du compositeur italien Eduardo Di Capua, arrangé par L.Logiv.

Le ténor chinois, très applaudi par le public, a entonné avec brio «Nessun Dorma» de Giacomo Puccini, avant d'être rejoint par la cantatrice Hongling Liu, soprane de l'Opéra central de Chine et interpréter en duo avec elle «La



Traviata Brindisi Libiamo» de Giuseppe Verdi.

Hongling Liu a, pour sa part, promené l'assistance, avec sa voix suave et cristalline, dans une randonnée onirique, faisant montre de toute sa tessiture dans, «Aria De Lionora», et «La force du destin», du célèbre compositeur italien de la «Traviata».

La cantatrice de l'Opéra de Chine a brillamment conclu avec «I Love You, China», du compositeur Z.Qiufeng, mettant en valeur toute l'étendue de son talent porté par

une présence et un charisme imposants.

Les instrumentistes, parmi lesquels des musiciens chinois, français, espagnols, syriens, tunisiens et ukrainiens, bien inspirés par la pétulance de leur maestro, ont enchaîné trois pièces algériennes qui ont suscité de l'entrain dans le public.

«Ya Rayeh», «Taos» et «El Ghomari», trois styles différents de musique algérienne, ont été savamment interprétés par l'Osn, laissant l'assistance prendre le

relais dans une ambiance euphorique.

Dernière pièce dans le programme de ce récital, la «Symphonie No 7 en La Majeur Opus 92» en quatre mouvements, du grand compositeur allemand Ludwig Van Beethoven, qu' Amine Kouider a conduit d'une main de maître.

A.S.

Concours de littérature de «Oppenheimer Funds»

Les écrivains d'Afrique et du Moyen-Orient concernés

Un appel à candidature international a été lancé par le fonds financier américain «Oppenheimer Funds» pour un concours à l'adresse des écrivains d'Afrique et du Moyen-Orient publiés ou traduits en langue anglaise, indique-t-on sur le site Internet de l'organisme. Les candidats désireux de participer au concours «Emerging voices» qui récompense les «talents exceptionnels» en matière de littérature

de fiction africaine et du Moyen-Orient, ont jusqu'au 10 avril 2015 pour s'inscrire sur www.ft-live.com/emerging-voices. Outre la réglementation du concours, le site publie la liste des pays éligibles au concours: une cinquantaine, en tout, entre le Moyen-Orient et l'Afrique dont l'Algérie. Dans ces régions, le fonds Oppenheimer récompense la meilleure fiction publiée ou traduite vers

l'anglais, contenant un minimum de 20 000 mots, écrite par un auteur natif ou résidant dans les pays concernés, et publiée en version papier ou électronique après le 1^{er} janvier 2014. Les lauréats du concours recevront un Prix d'une valeur de 40 000 dollars lors d'une cérémonie prévue à la bibliothèque publique de New York (Etats-Unis) en octobre 2015.

F.H.

Constantine capitale de la culture arabe

Le programme et le financement de la manifestation maintenus

La rationalisation des dépenses publiques décidée en raison de la chute des cours du pétrole n'aura pas d'incidence sur l'événement «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» dont le programme et le financement sont maintenus dans leur totalité, a affirmé mardi, le wali, Hocine Ouadah.

Le programme arrêté pour cet événement est «maintenu tel qu'il a

été défini au départ», a précisé, dans une déclaration à la presse, ce responsable, en marge d'une visite d'inspection des différents chantiers ouverts dans le cadre de cette manifestation.

«Contrairement à ce qui est dit et écrit ici ou là au sujet du financement de cette manifestation culturelle, je confirme qu'il n'y a eu ni restriction ni remise en cause de la

consistance du programme, encore moins la réduction des crédits alloués», a ajouté le wali.

Les préparatifs de l'événement «avancent sur un rythme accéléré», a affirmé le chef de l'exécutif local, soulignant que «tous les engagements de l'administration locale, s'agissant de la livraison des infrastructures culturelles et d'accueil, seront respectés à la lettre».

Maintenant, a-t-il ajouté, s'agissant des autres projets structurels prévus à Constantine, à l'image des extensions du téléphonique et du tramway, ainsi que du stade de 50 000 places, et «dans l'hypothèse où des réajustements devaient être opérés, la wilaya attendra d'abord la décision du gouvernement à ce sujet».

L.B.

Théâtre régional de Constantine

L'établissement reprendra ses activités fin mars

Le théâtre régional de Constantine (TRC), objet depuis septembre dernier d'une vaste opération de réhabilitation et de rénovation, sera rouvert «avant la fin du mois de mars», a affirmé mardi son directeur, Mohamed Zetili.

Certains lots du projet de réhabilitation de cette structure de 450 sièges ont déjà été livrés, dont la scène et les équipements scéniques, a ajouté le responsable à la presse. La scène toute neuve du TRC accueillera, à compter du 15 février pro-

chain, les comédiens de ce théâtre qui y entameront les répétitions de la nouvelle pièce de Tayeb Dehimi, intitulée «Salah-Bey» qui inaugurera, le 23 avril prochain, les spectacles du 4^e art prévus dans le cadre de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Mehdi Ali-Pacha, architecte restaurateur chargé de la mise à niveau des planches, a précisé à ce sujet que la scène a été totalement refaite et la machinerie scénique rénovée et dotée d'un nouveau système automatisé et normalisé pour ren-

forcer l'ancien équipement mécanique, également remis à neuf.

Pour sa part, l'architecte responsable du bureau d'études, Amine Zakaria Benmekhlouf, a affirmé que les travaux de réhabilitation ont également concerné la réfection de la toiture et de l'étanchéité (aujourd'hui achevée à 100%), l'éclairage, la pose de la moquette et des sièges, la mise à jour de la sonorisation, l'aménagement des coulisses et des loges.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition «La Baignoire»
Jusqu'au 28 février :
Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun
26 février :
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek)

Salle El-Mouqgar
Jusqu'au 13 février (sauf le 8 février) :
Projection du film Harraga Blues de Moussa Haddad, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h. Sauf le 12 février, à 14h et 20h et le 13 février à 16h et 20h.

Bibliothèque MultiMédia Bachir-Mentouri
Jusqu'au 28 février :
L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organise une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 28 février :
6e Festival international d'art contemporain.

Maison de la culture de Biskra
Du 16 au 23 février :
Festival international de poésie arabe classique de Biskra

Maison de la culture de Tiaret
Du 18 au 23 février :
Festival national de la chanson engagée

Maison de la culture de Constantine
Du 11 au 12 février :
Les Journées de la photo

Théâtre régional de Sétif
14 février :
El Dey en concert à Sétif

Coup-franc direct



Les locaux toujours oubliés

Par Anouar M.

Juste après la fin de la CAN, des informations font état de la probable arrivée de nouveaux joueurs en équipe nationale. Mais, et ce qui est malheureux, on parle à chaque fois de joueurs évoluant à l'étranger en dépit de la qualité de ces joueurs. Ainsi, un défenseur central évoluant en France est donné comme quasi sûr comme prochaine cible de Gourcuff qui démontre encore une fois qu'il lorgne plus du côté de l'Europe et ne s'intéresse pas aux joueurs locaux même s'ils pourraient donner le plus attendu d'eux. Il préfère de loin les joueurs formés en France par exemple même si son niveau n'est pas vraiment fameux. Il semblerait que cet élément n'est pas vraiment un foudre de guerre et ne pourrait qu'être une doublure aux joueurs qui sont actuellement en sélection. Le coach des Verts aurait dû faire confiance aux joueurs locaux d'autant plus qu'il y a des éléments de valeur dans certaines formations. Certes, la formation de certains joueurs n'incite pas à les convoquer en EN mais des joueurs méritent quand même leur chance d'autant plus qu'une sélection devra avoir une identité et faire confiance à des joueurs qui font partie de son championnat comme cela fut le cas dans un passé récent.

A. M.

Incidents du match JSS-MCA Le dossier reste ouvert



La LFP a laissé ouvert le dossier du match JS Saoura - MC Alger (2-1) vendredi dernier à Béchar pour le compte de la 19^e journée du championnat de L 1, et qui a été émaillé d'incidents. La commission de discipline de la LFP, réunie lundi, est dans l'attente de compléments d'informations au sujet de ces incidents, a indiqué mardi la structure chargée de la gestion des championnats de Ligues 1 et 2. Les dirigeants de la JSS et du MCA se sont échangés les accusations après les incidents ayant marqué le match des deux équipes. Chacune des deux parties a transmis à la LFP un dossier défendant sa cause. Les deux formations luttent pour leur maintien parmi l'élite. Grâce à sa victoire, la JSS a accédé à la 11^e place avec 24 points, tandis que le MCA reste lanterne rouge avec 18 unités.

Un match à huis clos pour l'A Bousaâda

L'A Bousaâda a écopé d'un match à huis clos suite aux incidents ayant émaillé son match à domicile face à l'O Médéa (victoire 2-1) le 30 janvier dernier pour le compte de la 18^e journée du championnat de L2, a indiqué la LFP mardi. La commission de discipline, qui a traité l'affaire la veille, a justifié son verdict par « un enivressement de terrain ayant entraîné un arrêt momentané de la partie, mauvaise organisation et faits aggravants ». Outre cette sanction, la direction de l'AB devra s'acquitter d'une amende de 100 000 DA, précise la même source.

Pour sa part, le joueur du DRB Tadjenanet, Bilal Bouleliab, a été suspendu pour quatre matches dont deux avec sursis, après avoir été exclu lors du match en déplacement de son équipe face à la JSM Béjaïa (1-1) comptant pour la 19^e journée du championnat de L2. Le joueur a écopé aussi d'une amende de 40 000 DA.

Ligue I Mobilis (20^e journée)

Duel des mal classés à Sétif et Larbaâ

Après les matchs avancés disputés mardi dernier, ce sera au tour des autres matches comptant pour la 20^e journée de la Ligue I Mobilis de se jouer ce week-end. Ainsi, il y aura surtout des rencontres qui concernent les équipes du bas du tableau qui luttent pour leur survie en Ligue I.

Par Anouar M.

Le premier match se déroulera au stade du 8-Mai 1945 de Sétif entre la JS Kabylie et le Nasr d'Hussein Dey qui sont tous deux dans une position inconfortable. Ainsi, les Canaris sont au pied du mur et se doivent de l'emporter s'ils souhaitent sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent.

Les gars de la ville des Genêts savent qu'un autre faux pas les précipiterait dans les fins fonds du classement. Toutefois, ils seront confrontés à la formation du Nasria qui est aussi contrainte à se réveiller pour sortir de l'avant-dernière place qu'elle occupe.

A Larbaâ, le match qui mettra aux prises le RCA local à l'USM Bel-Abbès sera tout aussi difficile et décisif pour les deux formations. Les



Les Canaris au pied du mur

poulains de Mihoubi qui avaient été balayés par l'USMA lors de la précédente journée se doivent de se reprendre au plus tôt, surtout que le match se joue chez eux et qu'ils doivent donc se refaire une santé. Mais, la mission ne sera pas facile devant cette équipe de l'USMBA qui se déplace avec la ferme intention de revenir avec un résultat positif.

L'Entente de Sétif qui s'est qualifiée aux huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie après avoir battu l'ESMK, reçoit la JS Saoura et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter, même si elle doit quand même faire très attention à cette équipe bécharie qui joue aussi sa survie en L 1 et qui ne se présentera

pas en victime expiatoire.

Enfin, le CS Constantine, en perte de vitesse ces derniers temps, se doit de se réveiller cette fois-ci en accueillant la formation surprenante du MCO.

Les coéquipiers de Allag se doivent de l'emporter face à cette solide équipe oranaise qui flirte avec le podium et qui souhaite continuer sur cette même lancée.

A. M.

Programme

Vendredi 13 février 2015
JSK-NAHD (16h) à huis clos
Samedi 14 février 2015
ESS-JSS (15h)
CSC-MCO (16h)
RCA-USMBA (15h)

Le MO Béjaïa tombe, le CR Belouizdad sur le podium

Le leader, le MO Béjaïa a chuté face au MC Alger (1-0) mardi en match avancé de la 20^e journée du Championnat d'Algérie de Ligue I Mobilis, une victoire qui permet aux Mouloudéens de quitter pour la première fois la lanterne rouge, tandis que le CR Belouizdad se hisse à la troisième place.

Le match des extrêmes entre la lanterne rouge le MC Alger et le leader le MO Béjaïa disputé dans un stade de Omar Hamadi plein, a souri aux Vert et Rouge qui ont engrangé les trois points de la victoire grâce à un but de Gourmi à la demi-heure de jeu. Le MOB a bénéficié d'un penalty à un quart d'heure de la fin, mais il a été mal tiré par Hamzaoui au grand bonheur du gardien Chaouchi. A la faveur de ce succès, le troisième de suite sur sa pelouse contre une défaite face à la JS Saoura (2-1), le MCA n'est plus lanterne rouge et occupe désormais la 15^e place avec 21 points en compagnie du



NAHD qui compte un match en moins. En dépit de sa défaite, le MOB conserve sa première place avec trois points d'avance sur son dauphin l'ES Sétif qui accueillera la JS Saoura samedi prochain. Le CRB est incontestablement le grand bénéficiaire de cette journée après sa victoire contre le MC El Eulma (1-0). Un but de Draoui à la 37^e a permis aux hommes de Alain Michel de

s'installer sur le podium pour la première fois de la saison à quatre unités du leader. Le derby de la capitale entre l'USM El Harrach et l'USM Alger n'a pas connu de vainqueur. Un résultat nul qui n'arrange aucune des deux équipes dans l'optique de se rapprocher un peu plus du trio de tête.

L'USM Alger reste scotchée provisoirement à la quatrième place, tandis que l'USM El Harrach recule à la sixième place. Enfin, l'ASM Oran a enfoncé un peu plus l'ASO Chief (2-0) grâce à des réalisations de Bentiba et Djemaoui. A la faveur de ce succès, l'ASMO partage la quatrième place avec l'USMA (30 points), et l'ASO rétrograde à la dernière place avec 19 points.

Résultats des matches avancés

USMH-USMA 0-0
ASMO-ASO 2-0
MCA-MOB 1-0
CRB-MCEE 1-0

CAN 2015 La Côte d'Ivoire empochera 1,5 million dollars et l'Algérie 600 000 dollars

La Côte d'Ivoire, vainqueur de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, empochera 1,5 million dollars contre un million pour le Ghana, finaliste malheureux, selon le barème des primes divulgué par la CAF. La Côte d'Ivoire s'est imposée contre le Ghana aux tirs au but en finale de la CAN-2015 disputée mardi à Bata (Guinée équatoriale). La RD Congo qui a pris la troisième place du tournoi recevra une prime d'un demi-million dollars et la Guinée équatoriale (4^e) 400 000 dollars. Quant à la sélection algérienne qui avait atteint les quarts de finale, sortie par la Côte d'Ivoire (3-1), elle se contentera de 600 000 dollars. La dotation totale de la CAN-2015 est de 10 millions de dollars. Elle sera attribuée aux 16 équipes qui ont pris part à la CAN-2015 en Guinée équatoriale, selon le stade de la compétition atteint par chaque équipe.



Ligue II Mobilis (20^e journée) USMB-RCR, le choc

La 20^e journée de la Ligue 2 Mobilis sera caractérisée par ce choc au sommet qui opposera le leader, l'USM Blida au RC Relizane et qui aura lieu au stade Brakni de Blida. Les gars de la ville des Roses savent que les attend lors de cette empoignade et feront tout ce qui est en leur possible pour prendre les trois points du succès qui leur permettront de faire d'une pierre, deux coups, à savoir consolider sa position et creuser l'écart devant un concurrent direct pour le titre de champion de la L2. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe du RCR qui ne se déplacera pas en victime et qui fera tout pour revenir au moins avec le point du nul. Un autre match sera

tout aussi disputé, c'est celui qui opposera deux autres candidats à la montée, à savoir, DRB Tadjenanet et MC Saïda. Les gars de Tadjenanet sont réputés intraitables à domicile et souhaitent faire honneur à cette réputation même si cela ne sera pas facile de l'emporter face à une aussi redoutable équipe que le MCS qui souhaite aussi revenir au moins avec le point du nul.

Le derby de l'Est entre le CABBA et le CRB Aïn Fekroun sera certainement difficile surtout que les deux clubs souhaitent rester dans le sillage du trio de tête, même si cela ne sera pas facile. L'O Médéa affronte dans un match qui se joue à huis clos l'US Chaouia et aura fort à faire face à

cette équipe qui souhaite aussi se relancer. La JSM Béjaïa qui s'est éloignée quelque peu de l'objectif de l'accession se rend à Merouana dans l'optique de revenir avec un résultat satisfaisant devant une équipe à l'agonie qui a du mal à sortir de la zone rouge.

Raouf F.

Programme

Vendredi 13 avril 2015 à 15h
USMB-RCR
USMMH-ASK
OM- USC à huis clos
DRBT-MCS
ABM- JSMB
CABBA- CRBAF (16h) CAB-WAT
Samedi 14 février 2015 :
ABS-ESMK (15h).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Cinéma

L'acteur français Roger Hanin n'est plus



LE CÉLÈBRE acteur français, Roger Hanin, figure du cinéma et de la télévision, est décédé hier matin à l'âge de 89 ans, des suites d'une détresse respiratoire, a annoncé son entourage.

Né le 20 octobre 1925 à Bab El Oued, à Alger, Roger Hanin avait fait ses débuts dans le cinéma dans les années 1950 en campant des rôles dans des films comme «*Nous sommes tous des assassins*» d'André Cayatte (1952), sa première apparition sur écran, «*Sois belle et tais-toi*» de Marc Allégret ou encore «*A bout de souffle*» de Jean-Luc Godard.

À la même époque, Roger Hanin faisait ses premiers pas sur les planches du 4^e art où il s'est fait connaître en 1951 dans la pièce «*Vogue la galère*» avant de quitter le théâtre plus de 50 ans plus tard avec une quarantaine de pièces et de tournées à son actif.

Après une filmographie très riche, plus de quatre-vingts œuvres en près de 45 ans de carrière, Roger Hanin incarne, à

la télévision en 1989, le rôle qui deviendra indissociable de son nom, celui du commissaire Navarro, une série télévisée qui a duré près de 20 ans.

Cette figure de l'écran s'était également essayée à la réalisation avec à son actif six films dont «*Le protecteur*» (1973) et «*Soleil*» sa dernière œuvre en tant que réalisateur, sortie en 1997.

Outre son talent de comédien, Roger Hanin avait également fait parler de lui en tant que romancier dès les années 1980 avec la publication de «*L'ours en lambeaux*» qui sera suivi de dix autres œuvres littéraires de fiction.

Pour Navarro, suivi par des millions de téléspectateurs, Roger Hanin avait obtenu le 7 d'Or du meilleur comédien en 1990, il avait annoncé la fin de sa carrière d'acteur le 1^{er} novembre 2008.

Décédé hier matin, l'acteur avait été hospitalisé pendant plusieurs jours à Paris.

Rachid C.

Chef de sûreté de la wilaya d'Alger

Noredine Berrachedi installé dans ses fonctions

LE CONTRÔLEUR de police Berrachedi Noredine a été installé, mercredi, dans ses nouvelles fonctions de chef de la sûreté de wilaya d'Alger, lors d'une cérémonie présidée par le contrôleur de police, inspecteur régional de la police du Centre, Mahmoud Rabah, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La cérémonie, organisée au siège du Groupement de réserve et d'intervention de Kouba suite aux instructions du général-major, directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, s'est tenue en présence des autorités locales civiles et militaires de la wilaya d'Alger.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, ainsi que le P/APW d'Alger

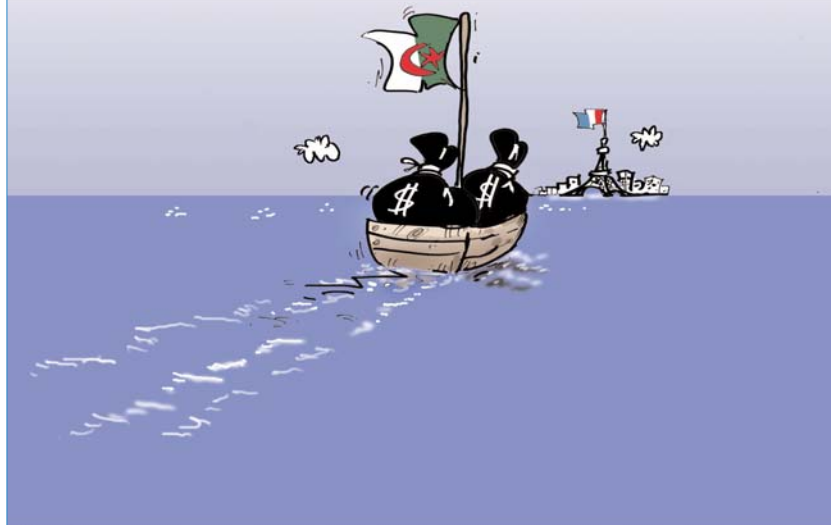
et le procureur général près la cour d'Alger ainsi que les autorités militaires relevant de la wilaya d'Alger, ont assisté à cette cérémonie, ainsi que les chefs de sûreté de daïras, cadres et officiers supérieurs de la sûreté de wilaya d'Alger.

Le nouveau chef de sûreté de wilaya d'Alger a exercé auparavant les fonctions de chef de sûreté de la wilaya de Tébessa, de chef de sûreté des daïras de Chéraga et Bab El Oued, ainsi que chef de la brigade aérienne de la police de l'air à l'aéroport Houari Boumediène.

M. Berrachedi était aussi chef de la brigade mobile de la police judiciaire de Maqaria (Hussein Dey).

R. N.

ALGÉRIE CAPITAUX EN FUITE



L'Algérie
Djalou@hotmail.com

Cimetière de Cherchell

Enterrement demain de la romancière Assia Djebar

■ La dépouille de la défunte sera acheminée aujourd'hui jeudi vers sa ville natale, sitôt arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, pour être ensuite déposée à la bibliothèque communale de Cherchell, dans l'après-midi, afin de permettre à ses compagnons de la scène littéraire et cinématographique de se recueillir sur cette icône de la littérature algérienne et mondiale.

Par Racim C.

La romancière Assia Djebar, décédée vendredi dernier à Paris à l'âge de 79 ans, sera enterrée demain au cimetière de Cherchell, a-t-on appris hier auprès du directeur de la Culture de la wilaya de Tipasa.

La dépouille de la défunte sera acheminée aujourd'hui jeudi vers sa ville natale, sitôt arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, pour être ensuite déposée à la bibliothèque communale de Cherchell, dans l'après-midi, afin de permettre à ses compagnons de la scène littéraire et cinématographique de se recueillir sur

cette icône de la littérature algérienne et mondiale, a indiqué, à l'APS Djilali Zebda.

Candidate à plusieurs reprises au prix Nobel de littérature, la défunte avait publié son premier roman «*La soif*» en 1957, tout en réalisant, durant une carrière de plus de 50 ans, des essais d'histoire et de nombreuses œuvres cinématographiques, dont «*la Nouba des femmes du mont Chenoua*».

Née le 30 juin 1936 à Cherchell, Assia Djebar, de son vrai nom Fatma-Zohra Imalayène, est une écrivaine d'expression française, auteure de romans, de nouvelles, de

poésies et d'essais.

Lauréate d'une quinzaine de prix internationaux, dont l'International Literary Neustadt Prize (Etats-Unis-1996), le Prix de la Paix des libraires allemands (Francfort-2000), et le Prix international Pablo Neruda (Italie-2005), Assia Djebar a écrit, également, pour le théâtre et réalisé plusieurs films pour le cinéma.

Considérée comme une des auteures les plus célèbres et plus influentes du Maghreb et du monde francophone, elle a été admise en 2005 à l'Académie française.

R. C.

Cap Carbon/ Béjaïa

Les voleurs d'objets dans les véhicules arrêtés

LES AUTEURS du vol par effraction d'objets dans une voiture à Cap Carbon ont été arrêtés par les éléments de la gendarmerie de Béjaïa qui étaient en patrouille dans les environs. Les faits remontent au 3 du mois en cours à 13h, lorsque la gendarmerie a reçu un appel téléphonique au numéro vert 10-55 par un couple, Z.A.R. âgé de 31 ans, et A.S. âgée de 25 ans, qui venaient d'être victimes de vol. «*Les gendarmes ont encerclé puis ratissé les lieux où ils ont trouvé le sac de l'une des victimes*», souligne la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de Béjaïa. Le couple qui se baladait dans les

lieux a observé les deux suspects, A.M. 33 ans et KH. M. 32 ans, qui les guettaient. Vigilant, le couple a décidé de rebrousser chemin de crainte d'être agressé, mais son véhicule sera la cible des suspects. Les deux malfaiteurs arrêtés par les gendarmes ont été identifiés par l'une des victimes et reconnus aussi par un témoin oculaire qui avait signalé le vol aux deux victimes. Fouillés par les gendarmes, les inculpés avaient en leur possession un couteau et un flacon de parfum appartenant à la victime. La perquisition par les enquêteurs d'une baraque utilisée comme résidence estivale a permis de découvrir des

téléphones portables volés et appartenant à une autre victime dont la voiture avait fait l'objet d'un vol une journée auparavant. La victime qui n'avait pas signalé l'acte «*faute de preuves*» était aussi en visite sur les lieux et les individus avaient procédé selon le même mode opératoire, à savoir briser une fenêtre, ouvrir la porte de la voiture et dérober des objets intéressants. «*Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, les mis en cause ont été placés en détention le 5 du mois en cours*», apprend-on de la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de Béjaïa.

Hocine C.